

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2024

CONSEIL COMMUNAL DU 27 MARS 2024

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
TRESOR URBAIN.....	7
1. LOGEMENT : OFFRIR UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS	7
1.1. Assurer la rénovation des logements sociaux	7
1.2. Construire de nouveaux logements	7
1.3. Lutter contre les logements vides et insalubres	7
1.4. Développer des solutions innovantes face à l'urgence sociale	8
1.5. Accompagner les propriétaires	8
2. MOBILITÉ : MIEUX SE DÉPLACER DANS SCHAERBEEK	9
2.1. Travailler à un meilleur équilibre entre les modes de déplacement	9
a. Les piétons.....	9
b. Les cyclistes.....	10
c. Les transports en commun.....	10
d. Les voitures partagées.....	10
e. Apaiser la pression automobile.....	11
f. Mesures spécifiques aux écoles.....	11
2.2. Favoriser le stationnement de tous les modes de déplacement	11
a. Stationnement des voitures.....	12
b. Stationnement des vélos.....	12
c. Stationnement des vélos et trottinettes en libre-service.....	12
3. ESPACES RÉCRÉATIFS : PROPOSER UNE OFFRE RÉCRÉATIVE ACCUEILLANTE, PARTAGÉE ET INCLUSIVE	13
3.1. Favoriser l'accès à des espaces verts de qualité à proximité de chaque habitant	13
3.2. Développer une offre diversifiée d'espaces récréatifs	15
4. PROPRETÉ : DISPOSER D'UN CADRE DE VIE PROPRE ET ACCUEILLANT	16
4.1. Prévenir la production des déchets en devenir auprès de tous les publics	16

4.2. Gérer les déchets existants	17
4.3. Gérer les incivilités	18
5. CADRE BÂTI : FAVORISER UN CADRE DE VIE QUI GARANTIT UNE QUALITÉ DE VIE	19
6. RÉNOVATION URBAINE : RÉNOVER L'ESPACE PUBLIC POUR LE TRANSFORMER EN ESPACE DE VIE	19
6.1. Porter une attention particulière à la mixité dans les projets d'aménagement du territoire	19
a. Site Josaphat	19
c. Métro Nord	20
d. Gare du Nord – Territoire Nord – Projets CCN et Proximus	20
6.2. Rénover les espaces publics	21
6.3. Favoriser un cadre de vie respectant la qualité de l'air, des eaux et du sol	22
6.4. Assurer la place de la nature en ville	22
6.5. Agir sur les espaces commerciaux vides	23
TRESOR HUMAIN	24
1. GRANDIR : ACCOMPAGNER LES ENFANTS VERS L'ÂGE ADULTE	24
1.1. Encourager l'accessibilité des écoles pour tous les enfants	24
1.2. Faire de l'école un lieu de connaissance et d'épanouissement des enfants	24
1.3. Bien accueillir les enfants de moins de trois ans	25
1.4. Accompagner les enfants en dehors des heures scolaires (hors cercle familial)	25
2. VIVRE : BIEN VIVRE ENSEMBLE	27
2.1. Construire avec la jeunesse une offre dédiée et émancipatrice	27
2.2. Promouvoir une activité sportive accessible pour tous et partout	27
2.3. Diffuser la culture au plus près des publics	28
2.4. Accroître l'attractivité de la commune par son rayonnement culturel et folklorique	30
2.5. Rendre autonomes les primo-arrivants par l'acquisition de la langue et l'accès au travail	30
2.6. Offrir un soutien social personnalisé en fonction de chaque public	31
2.7. Veiller au bien-être de la personne animale	31

3.	TRAVAILLER : BIEN TRAVAILLER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ À SCHAERBEEK.....	33
3.1.	<i>Soutenir la création de richesses (activités économiques, économie sociale et circulaire...)</i>	33
3.2.	<i>Adapter les compétences des demandeurs d'emploi au marché de travail</i>	33
4.	BIEN VIEILLIR.....	34
4.1.	<i>Permettre aux séniors de rester actifs</i>	34
TRESOR COMMUN		35
1.	FISCALITÉ : RENFORCER LA BONNE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	35
1.1.	<i>Maintenir l'équilibre budgétaire</i>	35
1.2.	<i>Appliquer une fiscalité qui accompagne les valeurs du plan stratégique</i>	35
2.	PATRIMOINE ET TOURISME : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE GRÂCE À SON PATRIMOINE	36
3.	ADMINISTRATION : RENFORCER UNE ADMINISTRATION OUVERTE ET TRANSPARENTE	37
3.1.	<i>Offrir une qualité et une accessibilité des services communaux</i>	37
3.2.	<i>Développer l'image de marque de Schaerbeek via la valorisation de l'action communale</i>	38
4.	PRÉVENTION : GARANTIR L'USAGE RESPECTUEUX DES ESPACES PUBLICS.....	40
4.1.	<i>Assurer une présence visible et sécurisante des Gardiens de la Paix sur tout le territoire</i>	40
4.2.	<i>Étendre le champ d'action des Travailleurs Sociaux de Rue</i>	40
4.3.	<i>Maintenir l'accompagnement social des schaerbeekoïses</i>	41
4.4.	<i>Développer des projets thématiques et territoriaux spécifiques aux enjeux locaux</i>	41
4.5.	<i>Appuyer la coordination des services</i>	41
5.	CPAS	42
6.	POLICE.....	43
6.1.	<i>Renforcement des projets de police de proximité</i>	43
6.2.	<i>Agir sur la vitesse et diminuer l'insécurité routière</i>	44
TRESOR TRANSVERSAL.....		45
1.	TRANSITION ÉCOLOGIQUE : RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE, DE SES HABITANTS ET DE L'ADMINISTRATION	45

1.1. Orienter les politiques publiques	45
2. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE TOUTE FORME (ÂGE, SEXE, ORIENTATIONS SEXUELLES OU RELIGIEUSES, ORIGINE, HANDICAP, REVENUS)	46
3. PARTICIPATION CITOYENNE : IMPLIQUER LES CITOYENS DANS L’ACTION PUBLIQUE	47
TRESOR INTERNE : optimalisation de l’Administration communale.....	48
1. RENFORCER LA CULTURE DE TRAVAIL	48
2. Améliorer les méthodes de travail	48
3. Offrir un cadre de travail épanouissant et moderne	49
4. Offrir des outils de travail – informatiques – performants	49
5. Assurer une gestion durable des ressources communales	50

INTRODUCTION

Malgré les crises (Covid, énergétique, financière...) à répétition, le Collège des Bourgmestre et Échevins se montre plus résolu que jamais à poursuivre son engagement envers la mise en œuvre d'un projet pour la Commune qui puisse rassembler les Schaerbeekois. Cette détermination se traduit par l'aboutissement de projets ambitieux et novateurs, visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à affronter avec audace les défis à venir. Par ces actions, Schaerbeek aspire à poursuivre sa transformation en une commune toujours plus inclusive, et dynamique, un lieu où chacun trouve sa place et peut s'épanouir.

Confrontée à une situation budgétaire tendue, Schaerbeek s'engage dans une gestion financière rigoureuse pour financer ses projets, tout en privilégiant une gestion transversale et efficace entre ses différents services et échevinats, garantissant ainsi la réalisation de ses ambitions malgré les contraintes économiques.

La non-prise en charge de certaines responsabilités par les pouvoirs supérieurs, notamment dans les domaines cruciaux de la sécurité et de l'accueil, ne freine pas notre volonté d'agir. Les pouvoirs locaux reçoivent sans cesse de nouvelles tâches mais pas les moyens pour les accomplir. Dans la défense de notre vision collaborative, Schaerbeek privilégiera le dialogue avec les autres niveaux de pouvoir. Nous veillerons cependant à ce que les initiatives régionales et fédérales soutiennent et surtout enrichissent nos objectifs locaux.

Le Collège s'engage résolument dans l'adoption de choix stratégiques judicieux, visant une allocation optimale des ressources. Tous les grands plans seront poursuivis : plan lumière, plan trottoirs, plan triennal, plan logement, plan de mobilité et de stationnement, plan climat, plan de végétalisation, plan de gestion des espaces verts, plan propreté, écoles... Et bien entendu toutes les politiques en matière de sécurité et de prévention restent d'actualité. En donnant la priorité aux initiatives susceptibles de transformer significativement le quotidien des Schaerbeekois, nous garantissons que nos investissements contribuent à la durabilité, à l'inclusion sociale et à la revitalisation de notre espace urbain.

Au cœur de notre action : les gens. Les projets et les services dédiés aux habitants, jeunes et moins jeunes, à la résolution des problèmes et des besoins qu'ils rencontrent lorsqu'ils sont de la compétence communale bien entendu. Mais aussi ceux dédiés à leur environnement, leurs quartiers, leur vie quotidienne...

C'est dans cette optique que nous envisageons l'avenir de Schaerbeek, aspirant à faire de notre commune un espace de vie des plus agréables et florissants. Cette ambition est rendue possible grâce à l'engagement exceptionnel et au dévouement des agents de notre administration, dont le sens du service public mérite d'être particulièrement reconnu et apprécié.

Cette note de politique générale reflète notre mission et notre volonté inébranlable d'aller de l'avant, malgré les obstacles. Elle souligne notre engagement à œuvrer pour un Schaerbeek plus juste, durable, et inclusif, où chaque citoyen peut trouver sa place et contribuer au bien commun. Elle prend la forme, comme l'année dernière, de notre PCDD et de notre accord de majorité pour une lecture simple, structurée par thématiques, mettant en avant la transversalité des politiques menées par Schaerbeek.

TRESOR URBAIN

1. LOGEMENT : OFFRIR UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS

En 2024, comme dans les années précédentes, la commune poursuit son travail autour d'une série de priorités : augmenter le parc de logements publics de qualité sur le territoire schaerbeekois (en combinant création de logement et rénovation du parc existant), réguler le marché du logement et proposer des solutions innovantes pour lutter contre les logements vides, et faciliter l'accès à un logement pour les publics les plus précaires.

1.1. Assurer la rénovation des logements sociaux

Le Foyer schaerbeekois poursuivra ses engagements pris dans le cadre du masterplan (2015-2025), et l'ambition de rénover un tiers de son parc de logements.

Aujourd'hui, 40% des logements concernés par le masterplan ont déjà été rénovés, 40% sont en travaux ou en cours d'obtention du permis d'urbanisme, et les 20% restants sont au stade de l'étude.

1.2. Construire de nouveaux logements

Dans le cadre des contrats de quartier durable ainsi que du contrat de rénovation urbaine (CRU), des opérations rénovation du bâti et création de logements à caractère social sont et seront menées à bien dans les délais impartis. Le contrat de quartier Pogge prévoit 9 logements, qui seront livrés en 2024 et 2025. Le CRU prévoit un pôle étudiant avec du logement étudiant de qualité, projet dont le chantier débutera dans le dernier trimestre 2024. En 2024 également, les chantiers des projets « Fermettes » (10 logements) sis rue de Jérusalem et « Haecht-Bergé » situé place Pogge devraient se poursuivre. Enfin, le contrat de quartier Petite Colline envisage de créer une quinzaine de logements à caractère social par la rénovation d'immeubles vides et/ou surdivisés ; en parallèle ce projet pilote fait l'objet d'une étude en vue de reproduire ce mécanisme à une plus grande échelle.

Le département Urbanisme restera un maillon indispensable dans la chaîne qui permet la création de logements privés. Ce département, comme tous les services Urbanisme de Bruxelles, a reçu des tâches supplémentaires à effectuer, engendrant ainsi un retard qui est résorbé actuellement (même si l'équilibre est fragile) grâce à un renforcement de l'équipe et une gestion adaptée avec un monitoring régulier des délais et priorités à fixer afin d'éviter les saisines. Il est malheureusement à noter que les délais de rigueurs imposés par la législation forcent le département à utiliser l'entièreté du délai pour la délivrance des permis afin d'équilibrer et de répartir le travail, rendant impossible un traitement plus rapide des dossiers moins complexes (alors que les délais de rigueurs auraient dû garantir des traitements de dossiers plus courts).

1.3. Lutter contre les logements vides et insalubres

En 2024 se poursuivra l'observatoire communal du logement, afin de lutter contre les logements inoccupés et d'accompagner les propriétaires dans la mise en location de leur bien.

Un enjeu important consiste à mettre à disposition sur le marché immobilier tous les espaces disponibles : nous ne pouvons pas tolérer que des biens demeurent vides, et que des terrains ne soient pas bâtis. Pour lutter contre ce phénomène, des taxes spécifiques sont appliquées.

La lutte contre les logements inoccupés continuera également via la détection et la transmission d'informations du dispositif ILHO vers les services concernés (entre autres le service de la taxe).

ILHO (« Investigation logement – Huisvesting onderzoek »), est un dispositif transversal entre les services urbanisme, population, cadastre, et la police de proximité et Renovas. Ses objectifs seront poursuivis en 2024 : lutter contre les problèmes de sur-densification et d'insalubrité des immeubles avec un focus sur d'un côté l'amélioration de la connaissance de l'occupation réelle des immeubles et de l'autre la lutte contre les marchands de sommeil, les divisions excessives d'immeubles sans permis d'urbanisme ou les fausses colocations, les conditions indignes de logements (en association avec la DIRL). Son action se poursuivra dans les périmètres des Contrats de Quartiers durables en cours notamment via le cqd Petite Colline dans le cadre duquel 3 bâtiments inoccupés ont été acquis et seront réhabilités pour accueillir des logements assimilés sociaux. La taxe sur les logements surnuméraires exploités, mise en place fin 2021, viens appuyer ces actions en sanctionnant les situations illicites identifiées et accélérant la régularisation des immeubles. Une chargée de projets transversaux a été désignée afin de faciliter la transversalité entre les différents acteurs du dispositif ILHO. Elle se chargera également d'intensifier et de formaliser les collaborations avec plusieurs partenaires externes (Parquet, Urban, DIRL...) et de rechercher de nouveaux moyens d'actions (accompagnement des locataires...).

En 2024, dans le cadre du protocole de collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Plan Urgence Logement, un nouveau référent Logement pourra activement mener ses missions. Parmi les objectifs fixés figurent en première place la lutte contre les logements inoccupés et la lutte contre les logements insalubres. Cependant, comme dit plus haut, la Commune n'avait pas attendu cette collaboration pour prendre en main ces problématiques. En matière de lutte contre la vacance immobilière, elle assurait déjà le recensement des biens vides et transmettait les données récoltées à la Région.

1.4. Développer des solutions innovantes face à l'urgence sociale

La Commune continuera à soutenir activement les agences immobilières sociales. Leur action permet de proposer du logement privé à des conditions de logement public. Asis et RenovaS collaborent pour réinjecter dans ce circuit des logements souvent surpeuplés ou insalubres, qui font l'objet de travaux de rénovation.

Dans cet objectif, l'AIS communale poursuivra la réalisation de projets destinés à des publics avec des besoins spécifiques (personnes sans-abri, personnes en fin de peine, seniors autonomes, personnes porteuses d'un handicap).

1.5. Accompagner les propriétaires

Une grande partie du bâti schaarbeekois est ancien et nécessite des rénovations, notamment des rénovations de nature à améliorer la performance énergétique des bâtiments. De plus, de nombreux logements ont été divisés de manière peu conforme aux règles urbanistiques et aux exigences minimales de qualité du logement. Cette situation est souvent le fait d'un public fragilisé et peu informé.

Ainsi, les objectifs prioritaires que l'asbl Renovas poursuit dans cet axe sont les suivants :

- Améliorer la qualité et la sécurité de l'habitat
- Améliorer la performance énergétique des logements
- Promouvoir les diverses primes et aides régionales, communales, fédérales liées à la rénovation de l'habitat, à la consommation d'énergie à la salubrité.
- Favoriser la conservation du petit patrimoine
- Aider les particuliers au respect des dispositions urbanistiques.

À travers plusieurs dispositifs et programmes régionaux, ce travail d'accompagnement tend à se développer et à se diversifier. Notons également que la stratégie régionale Renolution qui s'est déployée de façon opérationnelle depuis 2023 vise une augmentation de la rénovation du bâti. Dans cette dynamique, l'asbl cherchera à élargir la palette

d'outils et tester des modalités nouvelles d'accompagnement et d'incitation à la rénovation. Les diverses actions étant menées avec une vision globale et intégrée par une équipe pluridisciplinaire. En 2024, l'asbl RenovaS se voit également confier la mission de définir une stratégie communale pour le partage et les communautés d'énergie ainsi que d'accompagner les premiers projets sur le territoire.

Le département urbanisme fourni pour sa part un accompagnement des propriétaires via le guichet, les contrôles et surtout le suivi adapté après contrôle qui assure une assistance et des conseils pertinents visant à retourner vers des situations licites. Le service permis participe à ce titre à de nombreuses réunions de projets en présence des services régionaux afin d'accompagner et de conseiller au mieux les demandeurs dans leurs démarches d'introduction de demande de permis d'urbanisme et/ou d'environnement.

2. MOBILITÉ : MIEUX SE DÉPLACER DANS SCHAEERBEEK

Deux quartiers apaisés ont été pleinement mis en œuvre en 2022 (Azalées et Royale Sainte-Marie) avec des résultats positifs notamment en termes de bien-être dans les quartiers et de création d'infrastructures cyclables. En 2024, l'évaluation des sous-maillles Azalées et Royale Sainte-Marie se poursuivra. Des mesures complémentaires pourront être implémentées et feront l'objet d'un monitoring en continu. Pour le périmètre Cage-aux-Ours / Stephenson, une trentaine de mesures, notamment de sécurité routière, seront mises en œuvre à la suite des résultats du processus participatif mis en œuvre en septembre et octobre 2023 (panel citoyen).

La Commune continuera de suivre également de près le travail de l'Agence régionale parking.brussels qui s'est vu confier par la Commune les missions de contrôle du stationnement et de délivrance des cartes de dérogation. Avec un accent particulier sur le service clientèle de l'Agence et le suivi des plaintes et des problèmes qui mettent nos habitants dans des situations stressantes.

Schaerbeek et son administration se sont investis dans le suivi de la procédure de permis d'urbanisme du Métro Nord initié par la Région bruxelloise et l'État fédéral. Un défi, puisque pas moins de quatre stations devraient être construites sur le territoire communal avec des enjeux importants de mobilité, d'aménagement des espaces publics et de gestion des chantiers (et des nuisances qu'ils peuvent entraîner). En 2024, la deuxième enquête publique aura lieu.

Comme chaque année, à l'occasion du Dimanche sans voiture, le service éco-conseil gèrera la délivrance des dérogations et veillera à sensibiliser les publics aux alternatives à la voiture individuelle.

2.1. Travailler à un meilleur équilibre entre les modes de déplacement

a. Les piétons

La marche à pied demeure le mode de déplacement le plus simple, le moins onéreux et dont la part modale est la première à Bruxelles. Offrir des conditions de marche confortables est donc un prérequis indispensable pour encourager la pratique.

Dans le cadre du *Plan Trottoirs*, plusieurs voiries seront réaménagées en 2024 : il s'agit des rues William Degouve de Nuncques, de Locht, Lebrun et Léon Mignon ainsi que des avenues Adolphe Lacomblé et Jan Stobbaerts. Par ailleurs, la concrétisation du Plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) sera poursuivie.

La Commune continuera également à encourager les habitants à introduire une demande auprès des services communaux pour faire de leur rue une « rue au jeu ». Par ailleurs, en 2024 l'ASBL WALK deviendra un nouveau partenaire du groupe de travail des modes actifs qui se réunit à intervalles réguliers pour un dialogue relatif aux différents projets communaux, notamment suite au baromètre piéton que l'ASBL a réalisé.

b. Les cyclistes

La politique cyclable communale figure notamment dans l'Audit BYPAD en collaboration avec les différents acteurs du secteur. Ce plan est en constante évolution. Le travail a été réalisé (BYPAD coaching) en collaboration avec les instances régionales et les associations cyclistes sera en partie réactualisé en 2024. L'un des aspects importants sera la continuation de l'implémentation des « rues cyclables » sur base d'une logique de développement innovante.

En 2024, l'administration continuera de suivre le développement des projets régionaux de cyclostrade, notamment entre le centre de Bruxelles et Louvain.

Par ailleurs, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des cyclistes, des pistes cyclables seront marquées en ocre en 2024.

On n'est jamais trop jeune pour apprendre les bons réflexes sur la route. Sur base de ce constat, les élèves du primaire sont formés à la circulation urbaine, grâce au « brevet du cycliste ». La Commune apporte un soutien financier à l'ASBL Pro Vélo qui forme les élèves et leurs enseignants et les conduit ainsi vers l'autonomie. La convention de Pro Vélo se terminant fin 2024, il y a lieu de la revoir pour se projeter sur l'année 2024-2025. L'événement Be Bright, Use a Light sera également reproduit en 2024. En juin 2024 se tiendra la journée mondiale du vélo en collaboration avec Bruxelles-Mobilité.

Le dispositif « prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique », évalué en 2022 et amendé, est reconduit pour 2024.

Dans le cadre des contrats de quartiers durables Stephenson et Petite Colline, RenovaS a programmé des actions de sensibilisation à la mobilité douce : sensibilisation du quartier autour de l'existence des différents types de mobilités, atelier de réparation de vélo, cours de vélo pour différents groupes cibles, etc.

Dans une perspective d'autonomisation des publics, tout comme en 2023, des ateliers de réparation vélo seront proposés à des publics cibles via le monde associatif et les contrats de quartier notamment.

Le service Eco-Conseil travaille à un système de mutualisation des vélos électriques à l'attention de l'administration communale. Par ailleurs, un nouveau plan de déplacement en entreprise (PDE) sera mis en application à la fin de 2024.

c. Les transports en commun

La Commune ne maîtrise pas toutes les composantes de la politique relative aux transports en commun mais reste cependant un interlocuteur clé dans les discussions avec les opérateurs de transport public. Dans le dossier du réaménagement la STIB réétudiera différents scénarii d'aménagements sur le tronçon entre la gare de Schaerbeek et le Lambermont en 2024.

Un nouvel arrêt de bus sur la place Verboekhoven ainsi qu'une mise aux normes des arrêts de tram 25/62 à Robiano sont planifiés en 2024. Le regroupement sur l'axe Palais des arrêts de tram Lefrancq fait aussi l'objet d'études par la STIB et pourrait aboutir au dépôt d'un permis d'urbanisme au cours de l'année 2024.

d. Les voitures partagées

Se passer totalement de la voiture n'est pas toujours possible : raison pour laquelle la Commune souhaite encourager l'utilisation plutôt que la possession automobile. À cette fin, l'électrification des stations Cambio continuera, et la création ou l'adaptation de nouvelles stations Cambio et/ou Getaround sera proposée au Collège.

En outre, la Commune souhaite participer à l'ambition régionale de rendre les services d'autopartage plus inclusifs (Green Deal Inclusive Carsharing). Elle a prévu de mener à cette fin quatre actions d'ici fin 2026 visant à atteindre un

public moins enclin à utiliser ce type de services jusqu'à maintenant. La mise en place de ces actions spécifiques se fera en collaboration avec les autres signataires du Green Deal Inclusive Carsharing, dont Cambio et Getaround font partie.

e. Apaiser la pression automobile

La commune de Schaerbeek s'inscrit dans la lignée des principes régionaux qui ambitionnent de diminuer le trafic de transit. Elle a entamé le travail de mise en œuvre au niveau local du plan régional. Pour le quartier Cage-aux-Ours / Stephenson, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre en 2024. L'évaluation du plan de circulation de la sous-maille Royale Sainte-Marie sera quant à elle terminée début 2024.

Depuis l'introduction de la zone 30 à Schaerbeek en 2018, toute une série de mesures ont été prises pour changer la mentalité et le comportement des automobilistes. Depuis janvier 2021, c'est toute la Région bruxelloise qui est devenue Ville 30, à l'exception de quelques grands axes. La sensibilisation doit évidemment aller de pair avec des infrastructures dissuadant la vitesse et les comportements dangereux. Des travaux d'aménagement de voiries ont donc été réalisés en 2022 et 2023 et vont l'être en 2024 notamment par la pose de coussins berlinois ou encore la création de traversées cyclables. Dans le cadre de l'engagement d'un coordinateur Sécurité routière la note stratégique sécurité routière sera actualisée et révisée en 2024 grâce au subsidé de Bruxelles Mobilité.

En 2024, la Commune poursuivra son travail sur le schéma directeur Rogier afin de définir les grands principes de réaménagement avant le renouvellement des rails prévu par la STIB d'ici quelques années.

f. Mesures spécifiques aux écoles

La sécurité à proximité des écoles est une priorité absolue pour la commune. Les établissements ont donc la possibilité de bénéficier de zones abords d'écoles (facilitant l'arrivée des enfants en voiture), tandis que les aménagements à proximité des écoles continuent de se multiplier.

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles, un GT Abords d'écoles a été créé en 2023. Il rassemble l'ensemble des services communaux concernés. Ce GT continuera en 2024 à étudier les possibilités d'amélioration des aménagements en lien avec les aspects surveillance et prévention des gardiens de la paix.

A partir de 2024, du mobilier urbain spécifique sera progressivement rajouté aux abords des écoles schaerbeekaises, sous la forme notamment de silhouettes *Pieto* réfléchissantes. En plus d'améliorer des marquages, ceci permettra d'accentuer la visibilité des traversées piétonnes. En outre, plusieurs rangs piétons et cyclistes poursuivront leur fonctionnement quotidien. Les gardiens de la paix maintiendront leur présence qui vise à apaiser la circulation à proximité des nombreuses écoles schaerbeekaises qui bénéficient de ce dispositif.

La Commune souhaite augmenter le nombre de rues scolaires et un budget sera maintenu en 2024 afin de financer l'accompagnement de ces rues scolaires. En 2023, la Commune a lancé une sixième rue scolaire Grande rue au bois. De nouvelles rues scolaires seront étudiées en 2024. Si celles-ci rassemblent l'avis positif de tous les acteurs de terrain, des phases pilotes pourraient être lancées après l'approbation du Collège.

En 2024, dans le cadre du Contrat École Champagnat, un éventuel nouveau profil ou plan de circulation de la rue Vandevelde pourrait être proposé au Collège. Au préalable, un processus de participation citoyenne sera lancé et visera à informer et impliquer les forces vives du quartier au projet de réaménagement.

Enfin, le service Eco-Conseil travaille sur une note concernant les voyages en avion dans le cadre des voyages scolaires.

2.2. Favoriser le stationnement de tous les modes de déplacement

Le stationnement doit être dûment organisé, et contrôlé, afin d'accorder la priorité aux riverains dans la recherche d'une place et de limiter les impacts négatifs que pourrait avoir le stationnement, principalement lorsqu'il est irrégulier et dangereux.

a. Stationnement des voitures

En 2024, la Commune et parking.brussels continueront le suivi et l'évaluation des mesures VisitPass et des deux heures gratuites les mercredis et samedis.

La Commune tentera encore de mettre sur pied de nouveaux partenariats de mutualisation d'emplacements de stationnement hors voirie, en collaboration avec BePark et parking.brussels, sur base notamment des recherches effectuées dans le cadre de l'étude off-street réalisée en 2021-2022.

En outre la Commune proposera des mesures de compensation pour les riverains impactés par des travaux qui par exemple rendent inaccessibles un parking hors voirie ou une station Cambio.

En 2024, 40 bornes de rechargement pour véhicules électriques et hybrides seront installées sur le territoire communal.

b. Stationnement des vélos

Un abri à vélo confortable et sûr est nécessaire pour encourager les gens à utiliser le vélo. La politique proactive d'installation d'arceaux sera poursuivie. Davantage de boxes à vélo seront installés afin de tenter de répondre à la demande sans cesse croissante. Il est prévu d'en installer minimum 20 supplémentaires en 2024. L'achat des dispositifs et la sélection des emplacements est une compétence communale. La gestion des abonnements et le volet opérationnel sont mis en œuvre par parking.brussels (projet CycloParking).

En 2024, un nouveau parking sécurisé situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux verra le jour à l'angle de la chaussée d'Haecht et de la rue Heni Bergé. Ce projet, réalisé dans le cadre du contrat de quartier durable Pogge, permettra d'accueillir 27 vélos et 8 vélos cargo.

Il est aussi prévu en 2024 de tester le projet pilote Locky à quelques endroits de Schaerbeek. Ces arceaux ultra sécurisés (payants) sont l'une des réponses envisagées par Bruxelles Mobilité pour lutter contre le vol de vélos. L'idée du pilote est d'identifier si les usagers sont prêts (et demandeurs) à payer pour stationner leur vélo en rue de manière plus sécurisée.

Enfin, la recherche d'espaces inutilisés hors voirie (garages inoccupés, rez commerciaux inutilisés, etc.) qui pourraient être transformés en parkings vélo reste également une priorité.

c. Stationnement des vélos et trottinettes en libre-service

Au vu de l'utilisation croissante des vélos et trottinettes en libre-service, et de la nécessité de réguler leur stationnement, la Commune continuera l'installation des dropzones. Sans compter celles installées sur les voiries régionales, la Commune en matérialisera progressivement 120. Une évaluation de la localisation de ces dropzones et de leur usage sera réalisée en parallèle.

3. ESPACES RÉCRÉATIFS : PROPOSER UNE OFFRE RÉCRÉATIVE ACCUEILLANTE, PARTAGÉE ET INCLUSIVE

3.1. Favoriser l'accès à des espaces verts de qualité à proximité de chaque habitant

Avec pas moins de 70 hectares d'espaces verts mais aussi de nombreux intérieurs d'îlots végétalisés et de jardins, Schaerbeek est l'une des communes les plus vertes de la région bruxelloise. Comptant 14 parcs sur son territoire, de nombreuses places végétalisées, de prestigieuses artères dévolues à la promenade et de multiples rues agrémentées de parterres, Schaerbeek est un véritable écrin pour la nature et la biodiversité que nous souhaitons préserver et continuer à développer.

Si la commune s'engage déjà aujourd'hui dans une gestion respectueuse de l'environnement et durable de ces espaces verts, notre commune continuera ses efforts en matière de gestion différenciée des espaces verts et préconisera spécifiquement les plantes indigènes et la biodiversité des espèces choisies. A cet effet, le plan spécifique de gestion durable des Espaces verts permet d'optimiser la gestion des espaces verts communaux de manière durable, de répondre aux objectifs du Plan Nature de la région bruxelloise, de s'adapter aux changements climatiques en visant la réduction des îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols et enfin de rendre l'espace public plus résilient.

En 2024, la commune de Schaerbeek continuera à s'embellir et à se verdurer. Le Service Espaces Verts interviendra notamment au square Duployé, au square Maurane, à l'espace vert et ludique van Dyck en intérieur d'îlot, au parc de l'avenue des jardins, ou encore aux abords de plusieurs écoles et projettera divers aménagements dans le cadre de contrat de quartiers et projets communaux. Suite au permis d'urbanisme obtenu en 2023, le projet de réaménagement des espaces ludiques du Parc de la Jeunesse comprendra également de nouvelles plantations et une augmentation importante des zones végétalisées. Dans le cadre du réaménagement des places Pogge et Houffalize, l'espace public sera également fortement végétalisé via la création d'un corridor biologique et végétal de Colignon à Louis Bertrand. Un accroissement des zones de compost et l'augmentation de la circularité des déchets verts est également au programme. Au total, le Service Espaces verts compte planter près de 200 nouveaux arbres à hautes tiges lors des saisons printemps/automne 2024 en remplacement d'arbres en voirie, nouvelles plantations sur divers projets et espaces verts.

En 2023, le Département du Développement durable en collaboration avec le service des sports a lancé le projet de ré-ensauvagement des zones qui entourent les lieux sportifs afin de favoriser la biodiversité. Les premières études ont été réalisées et les travaux débuteront en 2024. D'autre part, toujours dans le cadre de ce projet intitulé A.MA.Zone, le creusement des premières mares et noues ont été réalisées en collaboration avec la section horticulture de l'Institut Frans Fischer.

Suite à une étude réalisée sur la gestion intégrée de l'eau au parc Josaphat, des actions prioritaires ont été identifiées. En 2023, la Commission Royale des Monuments et Sites a remis un avis largement positif sur les actions prioritaires projetées. Celles-ci viseront principalement à améliorer la qualité des eaux au cœur de la vallée humide (étangs, réactivation de la cascade et connexions du ruisseau avec les étangs). Les premières actions préparatoires seront mises en œuvre en 2024. Par ailleurs, la Commune a obtenu un subside de Bruxelles Environnement en 2023 pour la réalisation d'un audit eaux de pluie au Parc Reine verte en vue de réaliser des travaux d'amélioration de la récupération d'eau de pluie et/ou de gestion intégrée des eaux pluviales sur le site du parc et ces travaux seront réalisés en 2024.

Dans le cadre du Plan de Végétalisation de l'Espace Public, une attention spécifique est accordée pour chaque projet de réaménagement en matière de végétalisation afin de rendre l'espace public plus qualitatif et plus durable.

Toujours dans ce cadre, le Département du Développement durable a repris, en collaboration avec l'Enseignement communal, la gestion de la prime « ristourne énergie » à l'attention des écoles. Le jury a sélectionné huit projets sur

la thématique de l'eau et les premières mares ont été réalisées. En 2024, cette ristourne sera conduite sur la même thématique.

Dans le cadre de la rénovation des voiries et de l'espace public, une attention spécifique est systématiquement portée en matière de végétalisation afin de rendre l'espace public le plus qualitatif et durable possible, le but étant de favoriser la biodiversité, la nature en ville et ainsi d'augmenter la capacité d'absorption de CO₂ sur l'entièreté du territoire de Schaerbeek. En 2024, divers aménagements de végétalisation sont prévus dans différents quartiers de la commune.

Pour rappel, le plan de végétalisation de l'espace public, qui s'inscrit dans le Plan Climat et le Plan de gestion durable des Espaces verts, a pour objectif ambitieux d'augmenter substantiellement la végétation en milieu urbain à hauteur de 10% d'ici 2035 sur notre territoire. Véritable plan directeur de l'administration, il permet notamment via son plan d'actions et la réalisation de ces objectifs opérationnels de multiplier les petits espaces verts et de planter des arbres adaptés à chaque site là où c'est possible. S'inscrivant dans un cadre plus large, ce plan vise à mettre en œuvre, au niveau local, plusieurs objectifs régionaux, fédéraux et même européens en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il permet ainsi de travailler simultanément sur des objectifs aussi variés, mais intrinsèquement liés, que la végétalisation de l'espace public, la préservation et le développement de la biodiversité urbaine, le renforcement des maillages verts et bleus et la diminution des émissions de CO₂.

Dans le cadre de la rénovation des voiries et de l'espace public, une attention spécifique sera dès lors portée en matière de végétalisation afin de rendre l'espace public le plus qualitatif et durable possible. Le but étant de favoriser la biodiversité, la nature en ville et ainsi d'augmenter la capacité d'absorption de CO₂ sur l'entièreté du territoire de Schaerbeek. En 2024, divers aménagements de végétalisation sont prévus dans différents quartiers de la commune. Les rues suivantes sont notamment concernées : rue Navez, rue de Locht, rue de la Poste, rue Verte, rue Dupont, rue Degouve de Nuncques, l'avenue Jan Stobbaerts ainsi que l'entrée du parc Reine Verte, et les carrefours Charbo/Marien et Kennis/Claes.

Dans le cadre du plan végétalisation, le soutien aux habitants qui souhaitent contribuer à verduriser leur quartier sera renforcée. A cet effet, la charte de végétalisation de l'espace public est en cours de révision afin de faciliter les demandes d'une part et d'y intégrer d'autre part de nouveaux dispositifs de végétalisation citoyenne (jardinetts en façade - pifs, interstices, installations de mobilier verdurisé, ...). Outre l'accompagnement des citoyens souhaitant fleurir et verduriser leur rue, nous souhaitons également pouvoir mettre du matériel à disposition des demandeurs (tuteurs d'information, bacs collectifs, graines et plantations, ...). Cela permettra également d'homogénéiser les différents dispositifs de végétalisation installés sur l'espace public.

Les Contrats de quartier Stephenson et petite Colline prévoient par ailleurs une verdurisation accrue des quartiers dans leurs programmes respectifs : création d'espaces verts, de verdurisation citoyennes et d'aménagements de parcs publics, notamment en intérieur d'îlot. Il s'agira aussi de combiner les réalisations et densifications bâties avec une verdurisation accrue des espaces publics.

Le service Eco-Conseil, en collaboration avec les Espaces verts, les architectes communaux et l'enseignement, accompagnent la transformation des cours d'écoles, qui seront progressivement ouvertes aux citoyens. Par leur végétalisation, elles joueront un rôle dans la lutte contre les îlots de chaleur et deviendront un lieu d'accueil pour les citoyens qui sont en demande d'espaces verts dans leur quartier. En 2024, ce projet se poursuivra au sein des cours de récréation des écoles 1, 2, 10, René Magritte, Paviljoen et Chazal.

Depuis de nombreuses années, la commune de Schaerbeek compte une animalerie au sein du Parc Josaphat. Un vaste plan de réaménagement et de redéploiement de l'animalerie est en cours d'élaboration et sera finalisé en 2024. Il aura pour objectif l'arrivée de nouveaux animaux, la bonne gestion du site, la formation des agents et la sensibilisation et l'information du grand public aux enjeux de bien-être animal en milieu urbain.

3.2. Développer une offre diversifiée d'espaces récréatifs

Véritables lieux de détente et d'évasion pour les jeunes Schaerbeekoïses, les aires de jeux sont un lieu de détente et de socialisation important pour les enfants et leurs familles mais aussi des lieux de rencontre entre de nombreux publics de culture et d'origines diverses. Ces lieux récréatifs et ludiques en plein air jouent en effet un rôle précieux dans de nombreux quartiers de notre commune et représentent un espace de liberté et de créativité pour nos enfants et nos jeunes. Ces aires de jeux participent par ailleurs à l'amélioration de la qualité de vie pour les Schaerbeekoïses qu'ils soient petits ou grands et contribuent à l'embellissement et la dynamisation de l'espace public tant dans les quartiers, nos parcs, jardins et rues.

Notre commune compte 16 aires de jeux communales et 2 aires de jeux régionales. Elles sont réparties sur tout le territoire afin de permettre à un maximum d'enfants de jouer en plein air en toute sécurité. L'ambition de la commune est de maintenir des infrastructures ludiques de haute qualité, de développer et améliorer l'offre existante et enfin d'en augmenter le nombre.

A cet effet, et conformément à la note stratégique Plaines de jeux approuvée par le Collège en 2020, une nouvelle aire de jeux sera développée au cœur de l'îlot de la rue Van Dijck en 2024. Dans le cadre de ce projet, une attention particulière est portée au caractère intergénérationnel de cette aire ludique mais aussi au développement d'une offre à destination des plus petits. Le quartier étant densément peuplé, peu végétalisé et équipé, la réalisation de cette plaine de jeux lui sera extrêmement bénéfique.

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue Huart Hamoir, une nouvelle plaine de jeux intergénérationnelle et ambitieuse remplacera les aménagements existants au centre du square. Ce projet a été élaboré en concertation avec les habitants et usagers suite à divers ateliers participatifs et la demande de permis d'urbanisme a été introduite en 2023. Actuellement, celle-ci est en cours de traitement par Urban.brussels.

Le parc de la Jeunesse, grand projet de cette législature en matière d'espaces verts et de plaines de jeux, sera réaménagé et davantage verdurisé. De nouvelles installations ludiques et récréatives viendront renforcer l'attractivité du parc. L'aménagement d'un *pumptrack* permettant toutes les activités à roues et à roulettes ainsi que l'aménagement d'un grand parcours accrobranche seront réalisés dans le cadre de ce projet. Un nouvel espace destiné à la petite enfance y verra également le jour. Le permis d'urbanisme ayant été obtenu en 2023, les étapes suivantes en vue du lancement prochain des travaux suivront en 2024.

Suite à différentes rencontres avec les habitants du quartier, l'aire de jeux et le Parc de l'Avenue des Jardins seront réaménagés et accueilleront de nouvelles plantations et du mobilier récréatif et de détente pour répondre à leurs attentes. Concrètement, le nouveau projet comprend l'agrandissement de l'aire de liberté pour chiens existante, le renouvellement de l'aire de jeux et l'aménagement d'une zone de détente ou *chill zone* dont les travaux seront réalisés en 2024. A noter qu'une attention particulière a été accordée ici à l'accessibilité de l'aire de jeux pour les PMR et à l'installation de modules inclusifs mais aussi à l'intergénérationnel et à la création d'une offre pour les tout-petits.

Enfin, différentes petites implantations ludiques tels que des marelles et petits modules de jeux verront le jour permettant ainsi aux enfants de mieux s'approprier l'espace public.

4. PROPRETÉ : DISPOSER D'UN CADRE DE VIE PROPRE ET ACCUEILLANT

4.1. Prévenir la production des déchets en devenant auprès de tous les publics

En 2024, le Service Propreté et Espaces verts élaborera, dans le cadre de ses missions, un plan propreté ambitieux visant à définir des objectifs stratégiques et opérationnels pour mieux appréhender la problématique de la propreté publique sur le territoire communal. Celui-ci arrivera au terme du vaste processus que la Commune a lancé en 2023 dans le but de revoir entièrement sa stratégie en matière de propreté publique.

Ce processus comporte 4 étapes clés dont la première a été franchie en juin 2023. Celle-ci visait à sonder l'opinion des schaarbeekois, et parallèlement à cela, développer des indicateurs objectifs de propreté en vue d'évaluer de manière objective et continue l'état de propreté de l'espace public schaarbeekois.

Sur base des constats et suggestions formulés par les participants au sein de cette enquête d'opinion, le service propreté a pu dégager toute une série de mesures prioritaires à mettre en place ou à renforcer, lesquelles seront discutées dans le cadre de l'étape 2 du processus qui prévoit 9 cafés-débats du 14 mars au 30 mai 2024 au sein des différents quartiers de la commune. Ceux-ci auront pour but de donner une nouvelle fois la parole aux citoyens dans cette volonté de co-construire ensemble une politique communale de propreté publique plus efficiente. A noter que cette étape se réalisera en parallèle de l'étape 3 qui vise à finaliser la réorganisation du service.

Enfin l'étape 4 verra l'aboutissement du plan de propreté publique qui permettra au service propreté d'être mieux outillé face aux différents enjeux que rencontre la Commune et ainsi d'améliorer sensiblement l'état de propreté des rues schaarbeekoises.

En parallèle à cela, un nouveau logiciel de gestion digital de la propreté publique interne au service sera mis en place en 2024. Ce nouvel outil permettra d'encore améliorer la qualité du service offert aux citoyens et des interventions sur le terrain. En outre, le Service propreté souhaite promouvoir également auprès des citoyens et faire un meilleur usage de l'application régionale de signalement de problématiques de l'espace public Fix My Street.

En 2024, une nouvelle grande campagne de Propreté sera lancée sur tout le territoire de Schaarbeek pour sensibiliser, interpeller et rappeler les citoyens aux règles et comportements à adopter en matière de propreté publique. Tout comme les années précédentes, la Commune entend en effet poursuivre sa lutte contre la recrudescence des faits de salissures et souhaite innover cette année en multipliant les approches (sensibilisation, information, répression, activation). Ainsi, des vidéos humoristiques percutantes reprenant des scènes courantes de malpropreté seront réalisées et diffusées sur l'ensemble des réseaux sociaux de la Commune afin de sensibiliser les citoyens aux bons gestes à adopter en matière de propreté publique. En outre, une carte numérique interactive et évolutive sera développée en vue de répertorier et valoriser toutes les interventions et actions réalisées par le service propreté communal. Celle-ci sera disponible sur le Site web de la Commune et permettra aux citoyens de se faire une meilleure idée de ce que la Commune fait au quotidien pour améliorer l'état de propreté des rues schaarbeekoises. Par ailleurs, des bâches informatives percutantes seront placées en différents lieux stratégiques de la Commune pour interpeller les schaarbeekois.es quant aux sanctions financières auxquelles s'exposent les contrevenants en salissant l'espace public schaarbeekois. Enfin, deux événements visant la participation citoyenne et l'activation des habitants dans leurs quartiers seront organisés au printemps et dans le cadre du World Clean up Day, à la rentrée. Ceux-ci auront pour objectif d'encourager le citoyen à devenir acteur de la propreté plutôt que spectateur dans la mesure où la propreté publique est l'affaire de tous.

Grande nouveauté aussi cette année, la Commune lancera un appel à projets pour subsidier les initiatives citoyennes en faveur de la propreté publique, toujours dans cette volonté d'encourager les habitants à prendre part activement à l'amélioration et l'embellissement de leurs quartiers. Celui-ci s'adressera à toute asbl, club, école ou association de

personnes physiques ou morales schaarbeekoises désireux de développer un projet, un événement, une activité ou toute autre action en lien avec la propreté publique.

En 2024, Schaarbeek participera à nouveau activement aux échanges et échanges de bonnes pratiques proposés dans le cadre de l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) dont elle est membre et qui rassemble de nombreuses communes et villes belges et étrangères.

Dans le cadre des contrats de quartier/CRU et des nouveaux aménagements de l'espace public, le Service Propreté et Espaces Verts continuera à collaborer proactivement à l'élaboration en amont de projets urbains afin d'intégrer aux mieux les enjeux de propreté et de végétalisations de l'espace public.

Par ailleurs, la Commune de Schaarbeek a obtenu dans le cadre de la Stratégie de propreté régionale Clean.brussels un subside visant à soutenir les actions de la Cellule des médiateurs de Propreté pour les années 2023 et 2024. Ce subside couvre l'achat de matériel destiné à renforcer la communication, la visibilité et la sensibilisation faite au quotidien dans l'espace public par nos agents de médiation auprès des citoyens.

En 2024, le Service propreté poursuivra sa réflexion relative à l'élaboration d'un « plan toilette » communal. Dans un premier temps, c'est avant tout la zone autour du Parc Josaphat qui sera étudiée afin de garantir à tous les Schaarbeekoises et visiteurs des infrastructures sanitaires gratuites à proximité immédiate dans et sur le pourtour du parc. En effet, la demande d'accès à des infrastructures sanitaires et d'hygiène est importante en particulier en période estivale et de fortes fréquentations du Parc (événements sportifs, récréatifs, culturels, ...).

Enfin, la Commune de Schaarbeek compte installer en 2024 des dispositifs de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons dans différents lieux schaarbeekoises identifiés comme problématiques. Tout en respectant le bien-être animal, ceux-ci permettront à Schaarbeek de développer une politique de gestion des populations de pigeons à la fois efficiente et éthique. Ces nouvelles installations permettront en effet à Schaarbeek de mieux limiter et contrôler les populations de pigeons présentes sur son territoire et d'ainsi réduire les nombreuses nuisances dont elles sont à l'origine. Leurs fientes causent en effet de nombreuses dégradations urbaines (bâtiments et mobilier urbain) et salissent l'espace public, entraînant d'importants coûts d'entretien et de nettoyage pour la Commune. Avec ces nouveaux dispositifs, Schaarbeek amène une solution efficace mais sans danger (tant pour les animaux que l'être humain) pour lutter efficacement contre la prolifération de ces oiseaux et réduire leurs nuisances.

4.2. Gérer les déchets existants

En 2023, la Commune de Schaarbeek s'est dotée de corbeilles type *Bigbelly*. En 2024, Schaarbeek poursuivra sa réflexion autour de l'extension de ce réseau de corbeilles compactes capables d'absorber une beaucoup plus grande capacité de déchets.

La commune poursuivra aussi son projet d'installation de poubelles de tri dans les parcs communaux. A terme, ce sont près de 50 îlots de tri qui seront répartis sur l'ensemble des espaces verts schaarbeekoises.

Dans le cadre d'une politique proactive de gestion environnementale dans l'ensemble des services de l'administration, notre commune poursuivra en 2024 la réalisation des diverses actions concrètes élaborées dans le plan d'action « ressources zéro déchet 2021-2025 » visant à réduire et assurer une meilleure gestion des déchets au sein de l'administration, sur l'ensemble des sites communaux (établissements scolaires, bureaux, crèches, lieux sportifs...).

Dans le cadre de ce plan d'action « ressources- zéro déchet 2021-2025 », Schaarbeek compte s'équiper d'une recyclerie communale. La commune de Schaarbeek traite en effet directement plus de 4.500 tonnes de déchets par an (hors déchets de bureau « type ménagers »), issus de l'activité communale (écoles, travaux publics, bibliothèque, entretien des bâtiments) et des citoyens (corbeilles de rue, dépôts clandestins, balayage). Une étude de faisabilité

subsidée par Bruxelles Environnement, dans le cadre du subside régional Plan Climat, a été réalisée courant 2023 et visait à accompagner la commune dans la réalisation de cette infrastructure en s'appuyant sur les services d'un bureau de consultance expérimenté et en réalisant une étude prospective poussée afin de déterminer les gisements prioritaires et le modèle de recyclerie adéquat. Un comité de pilotage sera mis en place en 2024 afin de poursuivre la réalisation de ce projet sur base des recommandations et avis formulés par le bureau de consultance.

Etendre le nombre d'Oliobox à Schaerbeek : augmentation du nombre de bulles à huile (11 aujourd'hui, 25 à l'avenir) qui permettent de collecter et recycler les huiles alimentaires en biocarburant, évitant ainsi qu'elles soient déversées dans les canalisations et les bouches d'égout, et les dépôts clandestins près des bulles à verre. A noter que ce projet génère un bénéfice, puisque ces huiles sont rachetées par la firme Quatra.

En 2024, l'administration communale poursuivra ses efforts en vue de relocaliser la déchetterie communale située sur le site Walhem (recherche du nouveau site d'implantation, évaluation des investissements nécessaires en matière d'infrastructures, etc.).

En 2024, la campagne visant à sensibiliser les commerçants au respect des modalités de sortie et de présentation des containers et déchets commerciaux sera poursuivie. Les phases de contrôle et répression succéderont aux phases de sensibilisation déjà réalisées en 2022 et 2023. Pour rappel, cette campagne concernant les containers et déchets commerciaux vise le respect des sorties aux jours et heures réglementés dans le contrat qui les lie à leur prestataire (Renewi, ABP, etc.) et éviter de les laisser dans l'espace public. Cette action sera poursuivie par le service Propreté en collaboration avec le Service Commerces, les Gardiens de la Paix et la Police.

4.3. Gérer les incivilités

Avec l'aide de la zone de police Bruxelles-Nord, les opérations de répression (Trash, Dust Bust, ...) en soirée et/ou durant les week-ends ont été relancées en 2022, afin d'identifier les auteurs de salissures en flagrant délit ou suite à une enquête sur le terrain. En 2024, ces actions s'intensifieront.

En outre, des caméras supplémentaires mises à disposition gratuitement par Safe Brussels viendront compléter et renforcer la flotte communale existante qui comporte 8 dispositifs de caméras dont trois caméras intelligentes obtenues via location en mars 2023 pour la capture, l'enregistrement et le transfert sécurisé d'images d'infractions en matière de propreté.

L'équipe de médiateurs en place au sein du Service Propreté et Espaces Verts continuera par ailleurs en 2024 ses actions de terrain à la rencontre des habitants afin de les sensibiliser et les informer aux règles et bonnes pratiques en matière de propreté publique sur le territoire communal.

Le Service propreté & Espaces Verts communal compte également une cellule pédagogique qui se rend dans les écoles pour sensibiliser les enfants et ados aux enjeux de propreté, de respect de la nature et au bien-être des animaux. Grâce à un riche programme d'animations qui sera décliné toute l'année 2024, la cellule pédagogique organisera des animations principalement orientées sur la propreté publique. En parallèle, dans le cadre de la réorganisation du service et du développement d'un pôle citoyen, cette cellule se verra confier en 2024 la mission de gérer et renforcer l'ensemble des relations avec les citoyens, comités de quartiers et autres, et a développé des actions de sensibilisation spécifiques sur la propreté vers le grand public.

5. CADRE BÂTI : FAVORISER UN CADRE DE VIE QUI GARANTIT UNE QUALITÉ DE VIE

Le service Urbanisme continuera à promouvoir des projets de qualité architecturale et environnementale. Il s'inscrira dans une démarche transversale de développement durable et de qualité de vie des habitants.

Afin de préserver cette qualité de vie dans un contexte de croissance démographique et de pression sur le logement, nous continuerons à veiller à :

- Préserver une densité adaptée à la typologie des quartiers ;
- Poursuivre la lutte contre les « sur divisions » d'immeubles et promouvoir une mixité des types de logements ;
- Assurer la salubrité, la sécurité et la qualité des logements ;
- Garantir une mixité de fonctions (commerces, bureaux, logements...) et une bonne cohabitation entre elles ;
- Prévoir des logements adaptés aux différents publics (familles, personnes âgées, personnes isolées, personnes en situation de handicap, etc.) ;
- Préserver et/ou embellir les intérieurs d'îlots ;
- Eviter les troubles de voisinage ;
- Tenir compte de l'aspect mobilité et du stationnement ;
- Intégrer les aspects environnementaux dans les projets immobiliers (toitures vertes, citernes d'eau de pluie, panneaux solaires, accueil de la biodiversité animale dans le bâti, etc.

En outre, la commune continuera à porter une attention particulière aux qualités patrimoniales du bâti schaarbeekois, à sa préservation, sa mise en valeur ainsi qu'à une conscientisation des habitants au respect du patrimoine.

Une collaboration sera mise en place entre ASIS et Renovas. Ces derniers fourniront à ASIS leur assistance technique pour assurer la maintenance et la gestion des bâtiments communaux livrés en emphytéose, et accompagneront les propriétaires privés qui souhaitent mettre leur bien en location auprès d'ASIS.

Schaerbeek est Commune pilote pour MyPermit urbanisme et environnement : les permis peuvent dès lors être introduits de manière digitale tout en laissant la possibilité d'introduire en format papier (fracture numérique).

La consultation des enquêtes publiques est digitalisée avec 3 points de consultation via une borne informatique (Hôtel communal, Bibliothèque Sésame, Espace Public Numérique (Avenue Rogier)).

6. RÉNOVATION URBAINE : RÉNOVER L'ESPACE PUBLIC POUR LE TRANSFORMER EN ESPACE DE VIE

6.1. Porter une attention particulière à la mixité dans les projets d'aménagement du territoire

De façon générale, les grands projets d'aménagement du territoire ne sont pas dans les mains de la Commune. Ils n'ont donc pas d'incidence budgétaire directe, à l'exception bien évidemment des études réalisées par nos services dans le cadre de ces projets d'envergure et de certains investissements nécessaires en vue de garantir les équipements répondant aux besoins et objectifs de mixité des quartiers. En effet, ces projets qui s'étalent sur de très longues périodes sont suivis de près par la commune qui tient à garder sous contrôle son développement et à défendre les intérêts de ses habitants, en répondant au mieux aux défis rencontrés par les métropoles en mutation permanente. Ainsi, plusieurs grands projets jalonnent différents quartiers de notre Commune.

a. Site Josaphat

Suite à la deuxième enquête publique qui s'est déroulée en 2021, l'approbation par le gouvernement régional du PAD (Plan d'aménagement directeur) pour ce site n'a pas encore eu lieu. Cependant le marché pour le développement de

la première phase a été attribué et le consortium désigné a introduit une demande de permis de lotir en décembre 2023. La commune suivra en 2024 l’instruction de cette demande de permis et notamment l’étude d’incidence environnementale prévue dans ce cadre. La commune continue à suivre aussi les études menées par la région concernant les équipements (école secondaire et infrastructure sportive) et concernant les espaces publics. La commune se soucie également de la réalisation coordonnée des différents développements sur le site. En fonction de l’avancement des études, certaines acquisitions de terrain par la commune (pour l’école secondaire et l’infrastructure sportive) pourraient avoir lieu en 2024.

b. Site Mediapark

Le développement de ce site emblématique par son focus sur les médias est un enjeu important pour la commune. Le gouvernement régional a approuvé le projet de PAD pour ce site en première lecture en mars 2023 et une deuxième enquête publique s’est déroulée entre avril et septembre 2023. Le gouvernement devrait approuver le projet de PAD en deuxième lecture au printemps 2024. Dans l’attente de cette approbation, la commune continuera en 2024 à veiller à ce que les différents projets se développent de la façon la plus harmonieuse possible (tracé du tram, aménagement Meiser, aménagements des espaces publics, projets VRT/RTBF, rénovation de logements du foyer Schaerbeekois et autres projets de constructions importants etc.). La commune continuera à suivre en 2024 l’étude concernant les espaces publics et celle concernant le développement des lots F et G, comprenant entre autres une école communale secondaire néerlandophone orientée média et une section de l’école secondaire francophone Frans Fischer mais aussi du logement public (logement slrb et logement Citydev). En fonction de l’avancement des études et des coordinations avec les autres opérateurs publics, les acquisitions de terrain et études pour le projet scolaire communal pourraient être lancées en 2024.

c. Métro Nord

En 2023, la commune a continué à suivre les évolutions apportées à ce projet considérable- pour les schaarbeekois (4 futures stations). Suite à l’introduction par Beliris de plans modifiés en septembre 2023, la commune collabore en 2024 avec la région à l’organisation de la nouvelle enquête publique. La commune remettra aussi un nouvel avis circonstancié sur le projet amendé en vérifiant que les conditions du premier avis ont bien été prises en compte.

y En fonction des prochaines décisions qui seront prises au niveau régional dans le cadre du dossier Metro Nord, la commune continuera en 2024 à veiller à la coordination et l’intégration de ce projet par rapport aux autres projets en cours sur le territoire communal ainsi qu’à la préparation des chantiers prévus pour la réalisation du Metro. La commune veillera également à poursuivre la mise en œuvre du Master Plan réalisé en 2022-2023 sur les deux îlots concernés par le projet de future station Verboekhoven ainsi de veiller à l’opérationnalisation de l’équipement prévu en rehausse de la future station.

d. Gare du Nord – Territoire Nord – Projets CCN et Proximus

Un projet d’envergure de rénovation et de revitalisation du quartier de la Gare du Nord est en cours. Une des premières étapes de ce projet ambitieux était la modification du PPAS (plan particulier d’affectation du sol) relatif au secteur et qui est menée par la Commune. Celui-ci a été approuvé par le gouvernement régional en juillet 2023.

De façon plus globale, la Commune suit et participe également aux différentes coordinations et études menées par la région bruxelloise sur l’ensemble du Territoire Nord afin d’inscrire les projets dans un cadre cohérent. En 2023, la commune a notamment suivi avec attention les études d’incidences pour les projets sur les bâtiments CCN et Proximus. En 2024 la commune continue à suivre les procédures de demandes de permis pour ces projets impactant. La commune continuera à assurer le suivi de ces projets avec attention. En 2024 la commune continue également à suivre les études et projets menés par la région concernant les espaces publics aux abords de la Gare du Nord ainsi

que les projets d'infrastructure de transport public comme le projet de tram 15 qui devrait relier la station Belgica à la gare du Nord.

6.2. Rénover les espaces publics

Concernant le contrat de quartier durable Pogge, les chantiers d'espace public et des opérations d'équipement ont tous débuté et se clôtureront pour la plupart en 2024. -

Le quartier Stephenson fait lui aussi l'objet d'un contrat de quartier durable, qui s'étalera sur 2019-2024. Le CQD est donc entré dans sa dernière ligne droite, et le marché de travaux pour l'ensemble du pôle Stephenson devra être attribué cette année (parc, place, équipements).

En parallèle du projet de parc Stephenson, la commune suit avec attention le projet Quadrilatère d'élargissement des voies mené par Infrabel. La commune restera attentive en 2024 aux évolutions qui seront apportées au projet et notamment aux impacts environnementaux et chantiers sur le quartier Stephenson et sur le projet de parc. Le CQD Petite Colline poursuivra en 2024 ses actions participatives et socioéconomiques, puisque tous les porteurs de projets ont été désignés en 2022. La demande de permis d'urbanisme pour la crèche Brichaut sera introduit dans le courant 2024, et le futur gestionnaire de la crèche sera également désigné à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt. En parallèle, l'occupation temporaire par l'asbl Toestand se poursuit. Le bâtiment acquis rue Dupont accueille lui aussi depuis janvier 2024 une occupation temporaire par différents acteurs du quartier, ce qui permet de tester l'occupation définitive des lieux. En parallèle, le marché d'étude pour la mission d'auteur de projet sera attribué en 2024 pour cet équipement. Les opérations d'espace public se poursuivent en deux temps, avec la réalisation de petits aménagements ponctuels qui seront réalisés sur le terrain en partenariat avec le service voirie en 2024 et le démarrage d'une étude sur l'axe Vert de la Petite Colline à l'autonomie 2024. Le projet de la Fabrique de la Rénovation se poursuit quant à lui au niveau des acquisitions et des missions d'auteur de projet pour la réhabilitation de bâtiments vides en logements assimilés sociaux.

Le CRU 2 arrive à la fin de sa période de mise en œuvre en 2024 ; il faudra donc attribuer les marchés de travaux et démarrer les chantiers pour deux équipements (le Pôle Etudiant et la HipHop School) ainsi qu'attribuer la mission d'étude architecturale pour le Magic Pole (dont le programme prévoit une crèche FR, les locaux de l'asbl Crèche de Schaerbeek et un espace d'agriculture urbaine).

Quant au CRU8, le travail de programmation piloté par Perspective.brussels devrait se terminer en 2024 avec une mise à l'enquête publique et une adoption définitive par le gouvernement bruxellois, même si quelques incertitudes planent encore à l'heure actuelle sur l'aboutissement de ce processus. Enfin, RenovaS poursuivra la mise en œuvre opérationnelle des actions socioéconomiques du contrat école n°1 : dispositif de revitalisation urbaine centré autour des liens entre l'école et son quartier.

Par ailleurs, les travaux préparatoires au réaménagement complet de la rue Jacques Rayé ont démarré en 2023. Le projet de réaménagement de la rue Jacques Rayé et du Square Maurane a été pensé pour améliorer la résilience du quartier et le rendre plus durable en y intégrant la déminéralisation des surfaces, l'amélioration de la gestion de l'eau de pluie, une végétalisation importante et la création d'un espace commun partagé convivial, une limitation du trafic de transit et la facilitation de la mobilité douce. Les travaux de réaménagement seront terminés en 2024.

La commune continuera également d'améliorer l'espace public via la mise en œuvre de son Plan Trottoir. L'étude de réaménagement pour l'avenue Huart Hamoir est en cours, et une autre devrait aboutir en 2024 à l'obtention d'un permis d'urbanisme (Theunis, de Roo, Claes).

La plupart d'entre-elles intègrent le renouvellement de l'installation d'éclairage public. Ce volet de l'aménagement des espaces publics est guidé à Schaerbeek par un Plan Lumière établi en 1999, revu en 2010 et mis à jour en 2023

pour tenir compte des évolutions technologiques et de mobilité, mais aussi de la crise énergétique, de l'urgence climatique ainsi que des menaces qui pèsent sur la faune et la flore.

La conversion du parc d'éclairage vers la technologie LED, qui doit être finalisée en 2030, sera poursuivie à un rythme intensifié en 2024.

On notera par ailleurs qu'un certain nombre de rues seront réasphaltées en 2024 dans le cadre du Plan Asphalte : Paul Deschanel entre Rogier et Azalées, Voltaire entre Bertrand et Azalées, William Degouve de Nuncques, Hancart, Degreeef, Coteaux entre Rogier et la limite avec Saint-Josse. Des réparations seront également effectuées sur l'avenue Louis Bertrand en attendant le réaménagement complet.

6.3. Favoriser un cadre de vie respectant la qualité de l'air, des eaux et du sol

La cellule permis d'environnement du service permis d'urbanisme et environnement maintient ses objectifs permettant d'assurer la qualité environnementale des quartiers. Cela permet de faire face aux nouvelles législations et à des thématiques problématiques en termes de nuisances liées à diverses exploitations (mobilité, bruit, déchets, odeurs, eau, pollution du sol...) ; ainsi que de répondre adéquatement aux impacts induits par le réchauffement climatique.

Un œil attentif est également porté sur les permis d'urbanisme du point de vue de leurs aspects environnementaux, notamment en ce qui a trait à la gestion intégrée des eaux pluviales. Une personne a été désignée au sein du département pour suivre les plans en lien avec la matière environnementale (bruit, eau, climat...)

Une prime spécifique sera mise en place en 2024 afin d'inciter les citoyens à acquérir une citerne pour la collecte des eaux de pluie.

6.4. Assurer la place de la nature en ville

Au-delà des aménagements de travaux publics qui veillent à implanter de la végétation sur l'ensemble du territoire, les services Espaces verts et Eco-conseil développent plusieurs projets de verdurisation spécifique en invitant les citoyens à prendre part à l'embellissement des quartiers. En 2024, l'Eco-Conseil poursuivra l'octroi de primes à la végétalisation en façade, et lors du renouvellement du marché public pour la mise en place de fosses et filins, une attention particulière sera portée à l'augmentation du nombre d'implantations et à la réactivation d'un certain nombre de fosses déjà existantes mais non opérationnelles.

La création d'un corridor écologique entre la place Colignon et le parc Josaphat projette la mise en place de diverses espèces végétales dans les rues qui relient ces deux pôles majeurs de la commune. Cette initiative est complémentaire avec le projet des oasis de verdure sur la place de Houffalize et place Pogge sont en cours de finalisation avec une large participation citoyenne, et avec un futur potager collectif sur la toiture du pôle multifonctionnel des fermettes de la rue Jérusalem, qui seront développés dans le cadre du contrat de quartier Pogge. Le Département du Développement durable continuera en collaboration avec le PPU un audit sur l'implantation et la répartition des abeilles sauvages sur le territoire. La cartographie qui en résultera permettra de mieux connaître la situation et l'état de santé des abeilles sauvages.

Le Plan de végétalisation de l'Espace public, veille à augmenter à la verdurisation de l'espace public, la capacité d'absorption de CO2 et la qualité de vie en créant des îlots de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité en ville

En 2024, le service Eco-Conseil poursuivra ses efforts en faveur du retour en ville du moineau domestique avec un accent sur l'intégration de dispositifs de nidification dans le bâti public ou privé. Les 100 nichoirs acquis en 2023 par la Commune seront installés en collaboration avec l'ASBL Moineaux 1030. En 2024, Schaerbeek installera aussi des

abris pour chats errants dits « Chabanes » dans certains espaces verts de son territoire afin de préserver et contrôler cette faune sauvage. Ceux-ci permettront notamment de mieux contrôler l'évolution des colonies de chats errants sur le territoire schaarbeekois via un meilleur recensement, de faciliter leur capture en vue de leur stérilisation et de leur garantir une meilleure survie en leur offrant un espace protégé propice au repos, au nourrissage et à la délivrance de soins. A noter que ces nouvelles infrastructures ont été réalisées en 2023 par des jeunes en formation auprès de l'asbl Jeunes Schaarbeekois au Travail.

Enfin, le service des Espaces verts ainsi que le service Eco-Conseil veillent, de façon transversale pour tous leurs projets, à poursuivre une politique de promotion et de préservation de la biodiversité. Ainsi sont systématiquement choisies des espèces vivaces, indigènes et mellifères. De même, les méthodes de travail des jardiniers favorisent la biodiversité : les espaces de près fleuris sont de plus en plus nombreux et sont fauchés tardivement, des fleurs à butiner sont plantées, et des nichoirs et hôtels à insectes sont installés dans plusieurs endroits de la commune. Parallèlement de la mission du SPEV pour préserver la place de la nature en ville, le service Eco-Conseil a pour mission de sensibiliser, ainsi que d'informer les agents communaux et citoyens schaarbeekois afin de les inciter à agir en faveur de l'environnement et tendre vers une gestion environnementale durable.

Ces services incitent également les citoyens à être acteurs lors des prises de décisions concernant les projets futurs de la commune, tel que l'aménagement du square Maurane. Les citoyens ont en effet été concertés en amont du réaménagement.

6.5. Agir sur les espaces commerciaux vides

En collaboration avec Hub.Brussels, une attention particulière est portée pour sensibiliser les propriétaires de cellules commerciales vides du potentiel locatif de leurs locaux.

Parallèlement, et si le contexte le permet, un pop-up store sera lancé pour agir sur une cellule commerciale vide, redynamiser un quartier, et soutenir l'entreprenariat

TRESOR HUMAIN

La succession de crises que nous connaissons depuis 2019 (Covid, énergétique, financière...) entraîne des conséquences importantes au quotidien pour chacun de nous, mais plus encore pour les plus fragiles d'entre nous comme les personnes isolées, précarisées ou plus âgées. Schaerbeek par le biais de son administration, produit un travail gigantesque pour prendre les mesures, dans son cadre de compétences.

1. GRANDIR : ACCOMPAGNER LES ENFANTS VERS L'ÂGE ADULTE

1.1. *Encourager l'accessibilité des écoles pour tous les enfants*

Les projets d'infrastructures en lien avec l'enseignement communal schaerbeekois sont toujours nombreux. En 2024, sont ainsi planifiés :

- Site Roodebeek : chantier prévoyant la rénovation complète d'une partie de la toiture ; la rénovation de la cour principale de l'Athénée Fernand Blum, et la planification des futurs travaux de rénovation (complexe Linthout) ;
- Mise en adjudication du marché de travaux concernant l'extension de l'école 13, avenue de Roodebeek ;
- Études relatives aux projets sur les sites des PAD Josaphat et Mediapark pilotées par la SAU ;
- Poursuite des études et finalisation du programme du Plan école « Ecole 1 » (aménagement d'un pôle sportif et accessibilité des équipements sportifs au quartier) ;
- AFB Renan : études concernant la rénovation des façades y compris le remplacement des châssis ;
- Audit technique de l'école 6 ;
- Fin des chantiers ayant comme objet la rénovation énergétique et structurelle de l'ancien bâtiment de l'École Chazal, sur le site Duriau.

Ces projets rendent compte de la volonté d'investir en faveur des jeunes schaerbeekois. Ces projets plus spécifiquement un triple objectif :

- Améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques en rénovant les derniers bâtiments scolaires communaux qui présentent des signes de vétusté
- Diversifier l'offre pédagogique du réseau communal schaerbeekois

Pour faire de l'école un lieu accueillant et stimulant pour chacun, plusieurs écoles développent des projets de participation des parents à la vie de l'école ou de sensibilisation à la vie citoyenne. On peut citer la rue scolaire Grande rue au bois qui est organisée conjointement par les parents des écoles De Kriek et 10, ou encore la nouvelle cour de récréation qui sera aménagée cette année à l'école Paviljoen et qui a été pensée et dessinée via un parcours participatif avec les enfants, parents et enseignants.

1.2. *Faire de l'école un lieu de connaissance et d'épanouissement des enfants*

Plusieurs établissements scolaires continueront à se spécialiser afin d'offrir aux élèves une formation riche et variée. L'école 1 travaillera à se spécialiser pour devenir une école « développement corporel », tandis que l'école 13 mettra l'accent sur le développement musical, ou l'école 10 sur les sciences de l'environnement.

L'acquisition de mobilier, d'équipement et de matériel pédagogique, notamment de pédagogie active, sera poursuivie afin de permettre aux élèves d'être scolarisés dans les meilleures conditions possibles.

Le plan d'équipement informatique des différents établissements scolaires sera poursuivi et intensifié, de même que la connectivité des écoles

Un projet de mutualisation de jeux pédagogiques et éducatifs, ainsi que des livres favorisant des apprentissages, à destination des enseignants et des encadrants hors temps scolaire, verra le jour dans chaque école communale.

1.3. Bien accueillir les enfants de moins de trois ans

La capacité totale de l'ASBL Crèches de Schaerbeek est à ce jour de 767 lits pour 18 milieux d'accueil. L'ASBL continuera également à collaborer à l'ouverture d'une crèche dans le cadre du contrat de quartier Pogge, d'une crèche dans le cadre du contrat de quartier Stephenson et d'une crèche qui sera située à la rue d'Hoogvorst dans le cadre du CRU.

A la suite de la signature du bail avec le promoteur en charge du projet du 102 de la rue Evenepoel fin 2023, la crèche Les Étoiles Filantes qui se trouve actuellement dans le complexe scolaire Roodebeek y sera relocalisée et verra sa capacité augmenter de 12 lits. L'ouverture officielle de la crèche sur son nouveau site est prévue dans le courant du dernier trimestre 2024.

En 2024, l'ASBL Crèches de Schaerbeek procèdera également à l'extension de la crèche Étoile du Nord dont la capacité devrait alors être revue à la hausse passant de 49 à 63 lits.

Des enquêtes de satisfaction seront à nouveau menées auprès des parents en juin. Ces enquêtes permettront d'identifier de nouveaux leviers pour améliorer l'accueil et les conditions de travail du personnel des crèches.

En 2024, le Service Famille poursuivra sa collaboration avec l'asbl communale PEPSS pour l'organisation des consultations préventives à destination des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans. Le Service Famille poursuivra par ailleurs divers projets en collaboration avec l'asbl PEPSS en matière de soutien à la parentalité dont l'organisation d'ateliers et des séances de psychomotricité hebdomadaires à destination des parents et de leurs enfants.

En 2024, le service jeunesse néerlandophone continuera à renforcer et élargir son offre existante pour les plus jeunes en collaboration avec des partenariats durables tels que Huis van het Kind, Goodplanet et De Kriekelaar. En vue d'offrir un véritable service de la petite enfance néerlandophone, la construction d'une crèche est programmée Rue Brichaut dans le cadre du contrat de quartier durable Petite Colline. Le permis d'urbanisme sera déposé en 2024 et le cahier des charges pour la réalisation des travaux sera également finalisé cette année. En 2024 sera lancé un appel à candidatures pour la gestion de la crèche par une organisation externe à partir de 2025.

1.4. Accompagner les enfants en dehors des heures scolaires (hors cercle familial)

En 2024, l'offre estivale récréative destinée et accessible à tous les enfants de 4 à 15 ans, « Été Jeunes 1030 », sera à nouveau proposée dans le Parc de la Jeunesse tous les jours de la semaine. Pour rappel, cette large programmation estivale destinée aux enfants et ados donne l'opportunité à tous de participer et découvrir gratuitement une multitude d'activités. Lors de sa dernière édition en été 2023, plus de 200 enfants ont participé aux différentes activités proposées. Les différentes éditions de ce projet permettent de renforcer les liens entre la commune et les différentes asbl présentes sur le terrain tout en permettant à des étudiants Schaerbeekois d'avoir une première expérience en tant qu'animateur de plaines de vacances.

Le projet Friday Fun permettant aux ados schaerbeekois de partir en excursions tous les vendredis pendant les vacances d'été à un prix démocratique sera également reconduit en 2024.

Les plaines à Ittre et à Ohain organisées par l'asbl OCS seront poursuivies, ainsi que l'accueil d'urgence à l'école 8 et l'accueil ASED pour les enfants à tendance autistiques en juillet à l'école La Vallée.

Le programme « Samedis Jeunes » se déroulant tous les samedis durant les mois de mai et juin sera renouvelé pour sa quatrième édition. Celui-ci vise à offrir de nombreuses activités ludico-sportives diverses et variées gratuites en extérieur.

En dehors des congés d'été, des ateliers multi-activités gratuits seront par ailleurs proposés aux jeunes schaarbeekois tous les mercredis après-midi à la Salle Sainte-Marie.

En 2024, l'accent sera mis, tout comme les années précédentes, sur l'aide à la réussite scolaire. Des séances d'aide à la préparation du CEB et du CE1D ainsi que des séances de remédiation scolaire pour la réussite des examens de seconde session seront donc proposées, l'objectif de ces différents projets étant de permettre aux jeunes de redevenir maîtres de leur scolarité grâce à la mise en place d'une organisation facilitant l'apprentissage dans de bonnes conditions (groupe de jeunes restreint accompagné par un professeur attentif aux besoins spécifiques de chacun). A noter que toutes ces séances permettront aux jeunes participants de profiter d'un accompagnement sur mesure en Mathématiques, Français, Néerlandais et Sciences dans le cadre de leur préparation aux examens et leur seconde session.

Par ailleurs, le soutien à l'apprentissage et le développement des langues sera renforcée par le développement de tables de conversation en néerlandais et en anglais.

Sur l'ensemble de l'année 2024, Schaerbeek entend poursuivre et développer encore davantage, en collaboration avec l'ASBL Jeunesse 1030, sa riche programmation en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour ce faire, les événements phares du calendrier comme la Chasse aux Oeufs, Halloween ou encore la St-Nicolas seront maintenus et actualisés pour améliorer et répondre aux besoins actuels.

En outre, de nouvelles activités et excursions ludiques, sportives ou encore culturelles seront proposées tout au long de l'année afin de veiller à compléter l'offre actuelle. Notamment, une excursion originale à Paris sera organisée pour permettre aux jeunes habitants de Schaerbeek de partir à la découverte de cette ville et de son emblématique musée du Louvre et ce, à prix abordable.

En 2024, l'accent sera également mis sur l'intergénérationnel avec entre autres la mise sur pied d'ateliers créatifs pour différentes tranches d'âge.

Les plus petits se verront aussi proposer des événements inédits tels qu'une Boom party ou encore une Pyjama party au musée Train world à Schaerbeek. Les « p'tits 4h » seront également de retour sur plusieurs dimanches pour offrir des moments gourmands et ludiques en famille.

A l'approche des fêtes de Saint-Nicolas et de fin d'année, la « bourse aux jouets de seconde main » fera également son grand retour pour une seconde édition afin de permettre l'achat de jeux à petits prix.

La commune continuera également à soutenir les projets développés par le riche tissu associatif schaarbeekois actif dans le secteur de l'Enfance et la Jeunesse via son appel à projets annuel. En 2024, Schaerbeek retiendra en priorité les projets qui viseront à promouvoir le soutien scolaire, la citoyenneté ou l'éveil à la culture.

Une riche offre de stage organisée par l'asbl OCS est une nouvelle fois proposée en 2024 aux enfants via la plateforme Tickets1030. Du côté néerlandophone, la nouvelle convention Brede School entre la Commune et la VGC entre en vigueur. L'accent est mis sur la précarité. Le fonctionnement des Brede Schoolen touchera chaque élève de l'enseignement primaire et du premier degré de l'enseignement secondaire néerlandophone. A Schaerbeek, trois Brede Scholen seront créées, regroupant toutes les écoles néerlandophones. La Commune bénéficiera d'un subside pour l'embauche de trois coordinateurs (3 ETP) qui trouveront leur place dans le service Jonge Kind & Jeugd. A travers un réseau de quartier, ils créeront des opportunités de développement pour les enfants et les jeunes dans et au-delà des écoles.

2. VIVRE : BIEN VIVRE ENSEMBLE

2.1. Construire avec la jeunesse une offre dédiée et émancipatrice

En plus de l'offre citée ci-dessus, il nous paraît indispensable d'associer la jeunesse schaarbeekoise aux réflexions liées aux thématiques qui les touchent directement et qui leur tiennent à cœur : 2024 verra donc la mise en place du *Conseil des jeunes* qui offrira aux jeunes conseillers une tribune pour exprimer leurs opinions et la possibilité de développer des projets concrets pour les jeunes à Schaerbeek. Pour ce faire, plusieurs rencontres auront lieu durant l'année.

La Commune de Schaerbeek a un rôle crucial à jouer dans la construction d'un projet global de société plus solidaire, qui favorise le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables, critiques et solidaires. La Commune de Schaerbeek s'engage ainsi pleinement à être un partenaire actif de la Plateforme pour le Service Citoyen (adhésion en 2020) accessible à tous les jeunes de Belgique. Pour ce faire, une large communication sera faite auprès des jeunes schaarbeekoïses ainsi qu'auprès du riche tissu associatif schaarbeekoïse qui travaille au quotidien avec les jeunes.

Parmi les jeunes Schaarbeekoïses, nombreux sont ceux qui pourraient nous étonner par leur créativité et leurs talents. En 2024, le concours « 1030 Got Talent » fera donc son grand retour afin d'offrir à nouveau à la jeunesse schaarbeekoïse les moyens de s'exprimer et de nous révéler son plein potentiel. Ce concours, ouvert à toutes les disciplines, s'articulera comme lors de la première édition autour de deux temps forts : une phase de présélection et une grande soirée de finale.

En 2024, le service Jeunesse proposera aussi aux jeunes schaarbeekoïses 2 nouvelles sessions de cours théoriques visant à l'obtention du permis de conduire à un prix abordable. En effet, avoir un permis de conduire est une opportunité supplémentaire dans sa recherche d'emploi et est un atout à valoriser sur le marché du travail pour de nombreux jeunes.

Parallèlement à cela, les jeunes schaarbeekoïses se verront aussi proposer une formation aux premiers secours.

Le Service Jeunesse participera par ailleurs à nouveau activement à la promotion auprès des jeunes schaarbeekoïses de l'événement sportif Urban Session Brussels qui se déroulera à nouveau dans le parc Josaphat au début de l'été 2024. Cet événement représente une grande opportunité pour nos jeunes schaarbeekoïses de découvrir les sports urbains et d'approcher de grands champions internationaux qui exceptionnellement, resteront tout l'été sur le sol schaarbeekoïse pour se préparer aux Jeux Olympiques. L'objectif de ce projet est ainsi d'éveiller la curiosité et l'ouverture des ados et familles schaarbeekoïses à la culture des sports urbains et de faire rayonner Schaerbeek à l'international. A noter que dans le cadre de cette édition particulière, des synergies seront créées avec le projet « Eté Jeunes 1030 » en vue de faire profiter au maximum les jeunes schaarbeekoïses de cet événement de grande ampleur.

Le service jeunesse néerlandophone continuera en 2024 de soutenir le réseau existant dans notre commune (cf. Debateville). La convention avec l'Atelier de l'Avenir (TADA) sera renouvelée, assurant ainsi le fonctionnement émancipateur de TADA à Schaerbeek pour les années à venir. Le conseil de la jeunesse néerlandophone se réunira à quatre reprises en 2024 afin de renforcer le réseau d'enfants et de jeunes à Schaerbeek et de faire entendre la voix des jeunes dans la commune. Les appels à projets visant à stimuler une offre supplémentaire dans les quartiers restent également en vigueur.

Enfin, le service Eco-Conseil poursuivra en 2024 le travail de pérennisation d'un projet citoyen de verdurisation du quartier Coteaux-Josaphat et du parc Rasquinet.

2.2. Promouvoir une activité sportive accessible pour tous et partout

Le sport ne permet pas que de se défouler ou de se maintenir en forme : il est également vecteur de cohésion sociale et de rencontre. La politique sportive de la Commune entend rencontrer les objectifs suivants : renforcer la qualité de l'offre sportive, développer le sport comme vecteur d'ouverture, favoriser le sport comme outil de promotion de la santé et encourager une pratique sportive porteuse de valeurs de protection de l'environnement, d'égalité des genres et d'inclusivité pour les personnes porteuses d'un handicap.

En 2024, la Commune poursuivra sa politique de soutien les clubs sportifs schaarbeekois, et en particulier, le travail important qu'ils réalisent pour encadrer les jeunes schaarbeekois et pour soutenir la pratique sportive auprès d'un public diversifié. A cette fin, la Commune relancera un nouvel appel à projets pour soutenir les actions menées par les associations sportives en faveur de l'égalité des genres, de l'inclusivité et du soutien social aux publics les plus défavorisés.

La Commune accordera cette année une importance particulière à l'amélioration de la qualité des infrastructures qu'elle met à disposition des clubs et associations sportives. L'année 2023 a été marquée par la réouverture de la piscine Neptunium après d'importants travaux de rénovation.

L'année 2024 devrait également être marquée par d'importantes avancées pour deux projets d'ampleur : l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme pour le réaménagement total du parc sportif Terdelt, et l'attribution d'un marché pour le remplacement d'un terrain synthétique du Crossing.

La vie sportive à Schaerbeek sera également rythmée par de nombreux événements importants que la Commune soutient. C'est le cas notamment d'Urban Sessions. Cet événement gratuit destiné à promouvoir les sports urbains accueillera pour une troisième fois le top mondial du BMX Freestyle, mais également d'autres événements sportifs liés aux compétitions internationales de cet été : Euro de football masculin, Tour de France et Jeux olympiques. Au rayon des événements sportifs, la 21^e édition du Brussels European Football Cup sera l'occasion de rappeler que Schaerbeek est l'épicentre du football européen pour les équipes de jeunes. A côté de cela, d'autres événements sportifs tels que les 10,30 km de Schaerbeek et le BXL Tour animeront l'année sportive communale, avec pour la première fois le passage du Marathon de Bruxelles.

2.3. Diffuser la culture au plus près des publics

Le service Culture francophone, en étroite collaboration avec le service Culture néerlandophone et le service Dynamisation économique, va poursuivre le déploiement de l'initiative MUSIK1030 BAR initiée par plus de 70 artistes schaarbeekois. Les objectifs de ce projet innovant sont de faire tourner les artistes dans l'Horeca schaarbeekois en leur garantissant une rétribution minimum, et de soutenir l'Horeca. Les services poursuivront les autres projets tels que la playlist, le listing des groupes schaarbeekois et l'enquête sera lancée auprès des musiciens afin d'optimiser la stratégie visant à faire de MUSIK1030 un véritable réseau musical. Le nom global de la dynamique musicale de Schaerbeek sera mobilisé pour déterminer les politiques futures en matière de soutien aux artistes schaarbeekois.es.

Une grande partie de la programmation culturelle se développe dans les bibliothèques, ce qui en fait une offre facilement accessible dans des lieux connus du public. Les bibliothèques communales poursuivront leur travail, à savoir :

- Assurer la continuité d'un service Médiathèque de proximité ;
- Adapter les espaces d'étude aux besoins des étudiant.e.s du secondaire ;
- Mettre des salles à disposition afin de pérenniser le projet de tutorat (soutien scolaire, autonomie, etc.) pour le public 12-24 ans ;
- Proposer une programmation riche, variée et participative en matière d'animations dans les bibliothèques et Hors les murs pour tous (fêtes de quartier, parcs, etc.) ;
- Poursuivre les échanges et animations entre les écoles schaarbeekoises et les bibliothèques au travers de rencontres spécifiques et encadrées ;
- Mettre à disposition des locaux pour des actions de création, de formation, d'échanges et de diffusion dans différents domaines comme l'écriture, la calligraphie, l'illustration, les nouvelles technologies, etc. ;
- Proposer des programmes de formation à la lecture d'albums à destination des enseignant.e.s et puériculteurs/trices ;
- Développer des programmes d'animations et de formations destinés à faciliter l'intégration sociale et culturelle des habitants les moins favorisés en collaboration avec les partenaires associatifs locaux ;
- Terminer les aménagements spécifiques pour rendre la Bibliothèque Sésame conforme à l'accueil des personnes en situation de handicap.

En 2024, la bibliothèque néerlandophone continuera à travailler en étroite collaboration avec les écoles de Schaerbeek. Chaque école néerlandophone de Schaerbeek pourra visiter la bibliothèque avec leurs classes. Il y aura une collaboration avec la bibliothèque de Saint-Josse pour le lancement d'une collection turque, et une collaboration renforcée avec la bibliothèque francophone Sésame. Des projets importants tels que la lecture à haute voix multilingue (avec les bénévoles « Taalhartjes »), le Digicafé en impliquant des maisons de repos et de soins, ou les Baby Bibs (des petites bibliothèques dans les crèches afin de fournir aux parents des livres de manière aussi accessible que possible) continueront à occuper une place importante dans la programmation de la bibliothèque, faisant ainsi de Schaerbeek un pionnier en la matière.

Lokale helden fait partie des projets importants pour la culture néerlandophone en 2024. Dans le cadre de l'initiative de VI.BE visant à offrir des opportunités de scène aux musiciens locaux, Muzik 1030 se concentre cette année sur les talents émergents. 2024 est également l'année où le centenaire de la mort de Puccini est commémoré avec un projet intercommunal.

La Maison des Arts poursuivra son travail en tant que Centre d'art contemporain reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec les orientations suivantes

La réflexion sur l'offre culturelle schaarbeekoise dans son ensemble sera poursuivie en 2024 en collaboration avec le riche tissu artistique et culturel local. Une culture pour et par toutes et tous reste une priorité cette année. Cet objectif pourra être réalisé, par exemple, à travers le PASS1030 qui met en lien les médiatrices et médiateurs des théâtres schaarbeekoises au profit du public associatif schaarbeekoise, et le soutien de différents acteurs culturels qui se mettent en lien avec le secteur associatif dans l'objectif d'aller vers plus de démocratie culturelle.

En 2025, le Centre culturel prendra place dans le nouvel espace dit « Elite Scarabeus » situé entre la Chaussée d'Haecht et la rue Creuse. Ce nouvel équipement, dont le nouveau bâtiment sera inauguré fin 2024, permettra au Centre culturel d'offrir un espace plus grand, plus ambitieux, à la hauteur de la population schaarbeekoise. Il est donc prévu de renforcer l'équipe de deux personnes en 2024 pour initier le changement de site, et huit autres suivront en 2025 pour avoir une équipe complète dans l'année d'ouverture. Un investissement important est prévu pour le pôle cinéma dans l'infrastructure et dans la programmation.

2.4. Accroître l'attractivité de la commune par son rayonnement culturel et folklorique

Nouveauté cette année, afin de répondre aux besoins du secteur artistique, un appel à projets Culture viendra compléter l'offre déployée par le service Culture et le Centre culturel. A l'instar des appels à projets Sport, Jeunesse, Handicap et Solidarité Nord-Sud, ce nouvel appel à projets permettra d'apporter une aide directe aux artistes désirant réaliser des projets culturels sur le territoire schaarbeekois à destination des habitantes et habitants schaarbeekois.

L'une des missions que s'assigne le service Culture en 2024 sera de renforcer encore les moyens novateurs pour atteindre un public large et issu de tous les quartiers, de tous les milieux et âges, etc.

La commune possède une collection artistique énorme. Des actions sont prévues en 2024 afin de continuer à faire connaître le travail accompli par les équipes de restauration, mais aussi proposer des visites guidées aux écoles, prêter des œuvres à des classes pour les mettre en contact avec la collection, etc.

Une série d'événements dont l'objectif principal est la participation des acteurs et des citoyens schaarbeekois au bien vivre ensemble sont prévus sur le territoire schaarbeekois en 2024 : Bright Festival, Fête de la Cerise, The Park to be, MUSIK1030, etc.

Ajoutons aussi au niveau du folklore

- Le retour du Scharnaval le 16 mars 2024
- L'organisation d'une expo dédiée au Scharnaval à partir du 12 mars
- Le soutien aux associations folkloriques schaarbeekoises
- La participation à ces événements emblématiques que sont la zinneke parade et le Meyboom

2.5. Rendre autonomes les primo-arrivants par l'acquisition de la langue et l'accès au travail

La Commune, en collaboration avec l'ASBL VIA, le bureau d'accueil des primo-arrivants qui dispense un parcours d'accueil (accompagnement individuel, formations à la citoyenneté, orientation socio-professionnelle, cours de langue français / néerlandais, etc.), continuera d'œuvrer en 2024 pour un accueil de qualité pour chaque primo-arrivant sur son territoire. Rappelons que depuis juin 2022, l'obligation du parcours d'accueil, préparée depuis de nombreux mois par les services, est devenue effective. Le bâtiment communal de la Rue Verte accueillera également de nouvelles classes dès l'été prochain.

VIA propose un « parcours emploi » aux primo-arrivants grâce à l'appel à projets d'Actiris via un financement du FSE+. L'objectif du projet est de mettre en place un dispositif qui facilite et encourage l'insertion professionnelle des primo-arrivants. Chaque primo-arrivant qui désire être accompagné dans sa recherche de formation, de détermination de projet et/ou de création d'emploi participe à un module exploratoire et est accompagné d'un coach en insertion socioprofessionnelle (ISP). L'accompagnement professionnel est réalisé dans la langue maternelle de la personne primo-arrivante et l'approche se veut sur mesure afin de diminuer la complexité du paysage institutionnel et administratif en matière d'emploi.

Trois nouveaux projets sont également financés par l'AMIF, le fonds asile migration et intégration : une cellule Nos droits, une cellule Bénévolat et une Maison d'immersion.

En complément au travail quotidien de VIA, l'ASBL Harmonisation sociale schaarbeekoise (HSS), qui a ouvert depuis 2020 cinq classes de cours de Français langue étrangère à destination du public BAPA (35 modules par an), continuera en 2024 ses activités Rue Verte.

2.6. Offrir un soutien social personnalisé en fonction de chaque public

En 2024, Schaerbeek, en partenariat avec l'asbl communale « A vos Côtés 1030 » tient à soutenir le maintien à domicile des personnes les plus fragilisées (seniors ou non) en perte d'autonomie momentanée ou permanente. Nous continuerons également, en partenariat avec cette asbl à proposer des chèques taxis pour les déplacements des personnes en situation de handicap, âgées et/ou précarisées.

La mise en œuvre d'une politique en faveur des « aidants-proches » sera également poursuivie en 2024.

Le Département du Développement durable finalisera en 2024 le Plan Canicule de la Commune. Ce plan est destiné à apporter des solutions innovantes et accessibles aux citoyens schaerbeekois afin de leur permettre de traverser de manière plus confortable les périodes de canicule. Une communication spécifique sera également mise en place à ce sujet.

L'ASBL HSS, qui œuvre parallèlement à destination du public BAPA, poursuivra en 2024 sa mission de coordination de la cohésion sociale schaerbeekoise dont les associations sont, à partir de cette année, financées par la COCOF via un mécanisme d'agrément.

La Commune continuera à porter une attention particulière et à soutenir les associations ou projets émergents ainsi que les associations ou projets qui se développent dans les quartiers où l'offre associative est moins présente (cf. Dailly, Evenepoel, etc.).

2.7. Veiller au bien-être de la personne animale

Schaerbeek est régulièrement citée et récompensée par des labels et des titres comme commune exemplaire et proactive en matière de Bien-être animal par diverses associations. Nous continuerons en 2024 notre investissement sur cette thématique en mettant en œuvre de nombreux projets, de l'information, de la sensibilisation et l'encouragement des citoyens dans cette démarche respectueuse en faveur du bien-être des animaux.

Dans la continuité des années précédentes, l'ensemble des projets en matière de Bien-être animal est réalisé en concertation avec le Conseil consultatif du bien-être de la personne animale. 2024 verra la mise en place du nouveau Conseil consultatif suite au renouvellement de ses membres opéré fin 2023. Cette nouvelle composition amènera un nouveau souffle et une nouvelle dynamique à ce groupe de travail qui composé de 10 schaerbeekois, 2 vétérinaires et 3 représentants d'asbl, sera amené à définir de nouveaux axes de travail. A noter qu'à l'instar des années précédentes, des réunions et activités seront organisées pour approfondir les thématiques retenues dans le cadre des travaux du Conseil.

Schaerbeek poursuivra et renforcera en 2024 ses politiques de prime pour la stérilisation des chats errants et domestiques. Une nouvelle prime pour soutenir les propriétaires de chats et de chiens schaerbeekois en matière d'identification et d'enregistrement sera créée.

En 2024, Schaerbeek installera des abris pour chats errants dits « Chabanes » dans certains espaces verts de la commune. Ceux-ci permettront notamment de mieux contrôler l'évolution des colonies de chats errants sur le territoire schaerbeekois. A noter que ces nouvelles infrastructures ont été réalisées en 2023 par des jeunes en formation auprès de l'asbl Jeunes Schaerbeekois au Travail.

En parallèle de ce projet et toujours dans le même esprit, la commune placera également en 2024 des distributeurs de croquettes afin de soutenir nos nourrisseuses et nourrisseurs de chats ainsi que notre asbl partenaire en charge de la gestion des chats errants sur Schaerbeek. Tout comme les Chabanes, ce nouvel équipement participera à briser le cycle continu de la reproduction.

Schaerbeek introduira également en 2024 des dispositifs de graines contraceptives à effets réversibles pour pigeons dans différents lieux schaerbeekois identifiés comme problématiques. Tout en respectant le bien-être animal, ceux-ci permettront à la Commune de Schaerbeek de développer une politique de gestion des populations de pigeons à la fois efficiente et éthique. Schaerbeek développera également en 2024 des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population concernant le nourrissage des pigeons.

En 2024, notre commune agrandira et étendra 2 aires de liberté pour chiens afin de les rendre plus agréables pour les chiens et plus attractives au Parc de l'Avenue des jardins et au square Duployé. Ces aménagements s'inscrivent dans la politique régionale promue par Bruxelles Environnement en faveur du Bien-être animal.

Suite à la création du parcours agility en 2021, la commune de Schaerbeek souhaite en 2024, tout comme les années précédentes, profiter de cette infrastructure pour offrir aux citoyens des séances d'éducation canine gratuites au cœur de notre commune au sein du Parc de la Jeunesse. Par ailleurs, des balades éducatives seront également proposées aux citoyens en milieu urbain et dans les espaces verts environnants.

En 2024, Schaerbeek souhaite poursuivre sa campagne « 1030 Animaux bienvenus » en vue d'encourager l'inclusivité des animaux domestiques dans les lieux accessibles au grand public sur le territoire communal et cela dans le respect des règles d'hygiène en vigueur et dans le respect de la volonté de tout un chacun d'accueillir ces animaux. Le sticker « 1030 Animaux bienvenus » continuera ainsi à être distribué en 2024 auprès des commerces, établissements Horeca ou tout autres lieux accessibles au grand public désireux de s'associer à cette campagne.

En parallèle, notre commune vise encore à améliorer sa communication en matière de Bien-être animal. En 2024, Schaerbeek continuera donc de distribuer sa nouvelle brochure informative sur le sujet.

Tout au long de l'année, diverses campagnes de et différents événements, comme des conférences tenues par des experts, seront proposés pour interpeller les citoyens aux enjeux en matière de Bien-être animal. En outre, des stands d'information seront aussi déployés dans le cadre d'événements communaux.

En 2024, le traditionnel et très célèbre « Concours du Chien le plus sympa » sera à nouveau organisé à l'occasion de la brocante Plasky.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Animaux célébrée le 04 octobre, Schaerbeek se mobilisera à nouveau en 2024 pour récolter des dons pour les animaux (aliments, jeux, paniers, matériel, ...).

La commune de Schaerbeek compte une animalerie au sein du Parc Josaphat qui est classé et a fait l'objet de différents travaux d'aménagements et de rénovation en 2023, lesquels se poursuivront en 2024. En parallèle, le Service propreté & Espaces Verts communal est composé d'une cellule pédagogique qui se rend dans les écoles pour sensibiliser les enfants et jeunes aux enjeux de propreté, végétalisation et au bien-être des animaux. Cette cellule développe un riche programme d'animations qui sera décliné toute l'année 2024.

Le premier crématorium pour animaux de la Région bruxelloise devrait voir le jour dans les prochaines années dans le cimetière de Schaerbeek. Il sera alors possible d'incinérer son animal soit avec d'autres animaux, soit de façon individuelle. En 2024, l'élaboration de ce projet se poursuivra avec la signature de l'acte de constitution du bail emphytéotique et l'introduction de la demande de permis d'urbanisme en vue de la réalisation des travaux.

3. TRAVAILLER : BIEN TRAVAILLER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ À SCHAERBEEK

3.1. Soutenir la création de richesses (activités économiques, économie sociale et circulaire...)

La connaissance du monde économique schaarbeekoïse est un prérequis indispensable à la création de politiques qui répondent aux enjeux spécifiques de notre développement économique.

À cet effet, un marché public a été lancé pour renouveler l'abonnement à une base de données complète des entreprises sur le territoire schaarbeekoïse ainsi qu'une mise à jour mensuelle pour suivre les créations et les faillites d'entreprise. Les gains en temps et efficacité des services recouvrement et taxation grâce à cette base de données ont donc conduit au renouvellement de l'abonnement. Le service commerces se familiarisera également avec cet outil en 2024.

a. Commerces

Une amélioration de la gestion et de l'ouverture des dossiers de commerces RECA est attendue grâce au développement du projet SLSE (digitalisation de la procédure et transversalité au sein de l'administration), lancé en 2023 et qui devrait aboutir en 2024 avec l'acquisition d'une nouvelle application.

Grâce à un règlement « ambulants » (hors marchés), la commune pourra tester de nouveaux concepts temporaires sur l'espace public ou pour dynamiser certains quartiers en manque de diversité commerciale.

Un échange régulier avec les associations de commerçants permettra à la commune de collaborer au mieux et d'améliorer les noyaux commerciaux. Cela se concrétisera à nouveau en 2024 avec le soutien logistique et financier aux nombreuses braderies et journées des commerçants : Brabant, Helmet, Josaphat, Petite Anatolie, Dailly.

b. Entreprises

La commune souhaite le lancement d'un réseau d'entreprises schaarbeekoïses basé sur les rencontres et les échanges. Ce réseau permettra aux forces vives économiques de se connaître lors d'événements de networking, pour échanger, créer des ponts entre eux, recruter via les partenaires de l'emploi et collaborer localement. Divers thèmes seront abordés dont l'emploi, la mobilité, la digitalisation, les métiers en pénuries, etc.

3.2. Adapter les compétences des demandeurs d'emploi au marché de travail

a. Emploi

Différentes actions ciblées seront mises en place afin de s'adresser à des publics différents de chercheurs d'emploi schaarbeekoïses : notre objectif est de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Les étudiants seront au cœur d'une attention particulière lors du Student Job Day – Job Day à destination des étudiants – fin mars 2024.

Pour atteindre les demandeurs d'emploi le plus localement possible, des actions décentralisées auront lieu en collaboration avec le PPU afin que les partenaires de la Maison de l'Emploi (ISP du CPAS, SAE, JST, GEL, Actiris ...) se rendent sur le terrain, et rencontrent leur public cible dans leur milieu de vie. Le nouveau pôle de formation ouvert fin 2023 rue Masui et hébergeant deux ASBL in house SAE et JST permet désormais aux chercheurs d'emploi formés aux métiers de la construction et du jardinage de développer leurs compétences dans des conditions optimales.

2024 verra l'approfondissement d'une initiative lancée fin 2023 en matière de mise en lien entre les employeurs et les chercheurs d'emploi par l'organisation de speed-jobbing thématiques, préparés en amont par un coaching des chercheurs d'emploi et sur la base de choix d'employeurs à la recherche de profils spécifiques correspondant à ceux des candidats participants. Cette initiative sera portée en 2024 par les partenaires de la maison de l'emploi et s'inscrit dans un projet inter-maisons de l'emploi. L'autocréation d'emploi (ex/ Jobyourself) et donc l'entrepreneuriat peut également être une solution à envisager pour son emploi. Des actions de communication seront prévues à cet effet pour sensibiliser et accompagner les porteurs de projet en collaboration avec le Guichet d'Economie Locale et l'asbl ILES ainsi que le centre d'entreprise la Lustrerie. Enfin, un focus sera prévu sur la mise à l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.

b. Formation

Le bâtiment des Ecuries, rue Rubens 95, appartenant à la STIB a été repris comme projet de rénovation par Beliris pour y installer un centre de formation en alternance (EFP + Syntra). L'attribution du marché pour les études lancées par Beliris est prévue en 2024.

4. BIEN VIEILLIR

4.1. Permettre aux séniors de rester actifs

Le service Seniors voit ses activités se démultiplier régulièrement, pour proposer à nos seniors des activités qui leur conviennent, et ce pour tous les types de besoins de ce public très diversifié. Ainsi, en 2023, le service Seniors travaillera à :

- Réorganiser les centres de jour et décentraliser leurs activités, notamment en ouvrant le local communautaire de la séniorie Brems aux seniors du quartier.
- Organiser des activités dans le local Evenepoel/Colonel Bourg.
- Proposer des chèques-mobilités pour les séniors (collaboration avec Mobitwin notamment).
- Poursuivre la création d'un Conseil consultatif des séniors, pour leur permettre de se prononcer sur l'ensemble des compétences communales qui ont un impact sur leur vie : logement, mobilité, espaces verts, propreté publique, santé, services d'aides à domicile, etc. La majorité veillera à ce que ce Conseil consultatif soit représentatif de la population de la commune (diversité, quartiers, etc.).
- Maintenir une Centrale du volontariat et une centrale téléphonique d'aide aux séniors.
- Réduire la fracture intergénérationnelle par le numérique (ateliers numériques adaptés pour les seniors et accompagnement individuel).
- Mise à jour de la brochure senior avec la Coordination de l'action sociale (CASS).
- Poursuivre la distribution des « boîtes jaunes ».
- Soutenir la ligue Alzheimer.
- Organiser diverses conférences à destination des seniors (notamment liées aux problèmes médicaux).
- Organiser diverses activités (Repas de Noël à la séniorie Brems, reprise des cafés Alzheimer à PB2, sorties cinéma, Marché de Noël à Lille, Mister et Miss Sénior, Fête des grands-parents au Théâtre 140,...).

Bien entendu, le service continuera à organiser des manifestations en l'honneur des Seniors méritants (noces jubilaires, personnes ayant vécu plus de 60 ans à Schaerbeek).

Le service appelle régulièrement les seniors qui en ont fait la demande (afin de lutter contre l'isolement).

Le service culture néerlandophone organise aussi des activités pour les séniors. Deux sorties sont prévues en 2023.

TRESOR COMMUN

1. FISCALITÉ : RENFORCER LA BONNE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le contexte budgétaire est fort défavorable, en raison notamment de l'inflation des dernières années. Hormis ce choc inflationniste exogène, le budget communal est fortement impacté par :

- L'augmentation des besoins financiers du CPAS (croissance de la pauvreté, majoration du RIS, indexations, revalorisations salariales, etc.)
- L'augmentation des besoins financiers de la zone de police
- L'augmentation des dépenses de personnel au niveau communal (indexations et impact, comme pour le CPAS, du protocole Comité C)
- L'inflation des coûts divers et variés (6% en moyenne)

L'absence de compensation de la hausse des dépenses par une hausse des recettes (la DGC ne sera indexée que de 2% et le rendement des principaux impôts n'augmente pas suffisamment)

Dans ce contexte, il faudra trouver le juste équilibre entre la rigueur budgétaire et le développement des services offerts par notre administration, tout en refusant l'austérité.

1.1. *Maintenir l'équilibre budgétaire*

Le retour à l'équilibre budgétaire est une priorité pour Schaerbeek. Conformément au plan triennal, cet équilibre devrait être atteint en 2026 grâce à un travail de fond qui sera mené tant au niveau des recettes que des dépenses communales. Au niveau des recettes, il s'agit principalement de mettre à jour différents règlements taxes et redevances qui, pour certains, n'avaient pas été revus depuis de nombreuses années. Les additionnels (IPP et PRI) ne seront pas modifiés durant ce triennat et le Prime Be Home sera même augmenté progressivement. En dépenses, toutes les catégories de dépenses contribueront au retour à l'équilibre budgétaire, mais les postes d'économies principales sont en dépense de fonctionnement et en dépenses de personnel. Le CPAS, la Zone de Police ainsi que les différentes ASBL partenaires seront également mises à contribution.

La Direction Finances poursuivra ses politiques qui visent avant tout à :

- Poursuivre la simplification, la modernisation et la dématérialisation des taxes et des redevances.
- Renforcer le recensement de certaines taxes pour plus de justice et d'équité fiscale.
- Supprimer les petites taxes inutiles et de faible rendement.
- Faire participer les usagers au financement des services publics communaux dont ils jouissent, sauf lorsqu'il s'agit d'une pure mission de service public.
- Poursuivre l'opération de redressement cadastral des immeubles prétendument mal équipés.

1.2. *Appliquer une fiscalité qui accompagne les valeurs du plan stratégique*

La Direction Finances s'efforcera à atteindre les objectifs financiers tout en poursuivant les politiques sociales visant à soutenir financièrement les citoyens dans le besoin. Il s'agit notamment de :

- Mettre la fiscalité au service de l'amélioration de Schaerbeek, comme la taxe sur les immeubles à l'abandon ou les taxes sur les salissures, les logements surnuméraires, etc.
- Maintenir des tarifs réduits pour certaines catégories ou pour raisons sociales ;

- Maintenir la prime d'accompagnement social.
- Percevoir les taxes sur la publicité et au besoin en accroître le taux.

La taxation sur les espaces commerciaux ne sera pas revue. Hormis l'indexation, aucune hausse supplémentaire ne sera imposée à cette cible pour maintenir une attractivité fiscale de la Commune.

Un effort particulier continuera à être porté sur le recensement des immeubles, permettant notamment d'améliorer la base taxable pour augmenter l'équité fiscale au précompte immobilier mais également d'informer la Région bruxelloise des situations de logements inoccupés.

2. PATRIMOINE ET TOURISME : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE GRÂCE À SON PATRIMOINE

En 2024, après une année 2023 très marquée par l'Art nouveau et la figure de l'artiste schaarbeekois Privat Livemont, le service Patrimoine continuera à mettre l'accent sur l'organisation de visites et d'événements pour mettre en évidence la qualité et la richesse du patrimoine urbanistique, architectural, naturel, immatériel et culturel à Schaarbeek. Le service Patrimoine répondra aux nombreuses demandes des habitants ou visiteurs souhaitant découvrir Schaarbeek.

La politique de soutien et de collaboration avec les musées, les personnes et les associations qui mettent en valeur le patrimoine (Explore.Brussels, BANAD Festival et autres Biennales, Conseils bruxellois des musées, musées schaarbeekois, Renovas ...) sera poursuivie et intensifiée. En 2024, le service soutiendra la Biennale néoclassique.

Le service proposera des conférences à l'Hôtel communal sur des thèmes du patrimoine (une conférence par mois), et sera un relais pour les acteurs touristiques pour que l'information touristique leur soit disponible (musées, Train World, bibliothèques, Visit.Brussels ...).

Il fournira son aide aux expositions permettant de mettre le patrimoine schaarbeekois (mars 2024 : Territoire de Mémoire), tout en s'impliquant activement dans l'organisation d'événements qui visent à mettre en valeur son riche patrimoine et à encourager diverses initiatives en la matière (promenades Estivales, Fête de la Cerise, Nocturnes des musées, Heritage days, etc....).

Il proposera régulièrement des visites guidées gratuites de ses grands monuments : Hôtel communal, Neptunium, ... pour des groupes scolaires, associatifs, seniors ou pour des amateurs de patrimoine.

Le service Patrimoine accompagnera la mise en valeur des œuvres sur l'espace public.

Le service Patrimoine, via une newsletter, une page Facebook et d'autres publications, diffusera l'information sur les atouts ou les événements patrimoniaux.

Le Groupe de travail Mémoires qui a pour objectif de développer, à l'aide de collaborations extérieures, un travail sur la mémoire de l'histoire de Schaarbeek, dans tous ses aspects, poursuivra ses travaux en 2024. Le service Patrimoine accompagnera la mise en valeur et la création de nouvelles œuvres sur l'espace public. La commune abritera en 2024 une nouvelle œuvre d'art venant compléter son riche patrimoine Art nouveau : une série de fresques dans les alcôves du mur d'enceinte des Ecuries van de Tram le long de la rue Royale Sainte-Marie.

Le service Patrimoine, via une newsletter, une page Facebook et d'autres publications, continuera à diffuser l'information sur les atouts ou les événements patrimoniaux.

3. ADMINISTRATION : RENFORCER UNE ADMINISTRATION OUVERTE ET TRANSPARENTE

3.1. Offrir une qualité et une accessibilité des services communaux

Les départements État Civil et Population poursuivent leur réorganisation pour répondre au maximum aux besoins de tous les citoyens Schaerbeekois.

a. Les Guichets

Le service Population met l'accent maximal sur la relation avec le citoyen en améliorant encore l'accueil et en facilitant les diverses procédures qui font partie de notre service. Le maintien des guichets demeure extrêmement important, même à l'ère numérique, cela permet aux citoyens de choisir la manière dont ils veulent être aidé. Afin d'être encore plus accessible nous prévoyons encore cette année l'installation de trois bornes de délivrances de documents supplémentaires. Toujours dans le même esprit nous lançons une troisième antenne dans la rue Gaucheret afin de rapprocher physiquement nos services des habitants de Schaerbeek. Dans les années à venir, nous continuerons à nous concentrer sur l'accessibilité physique afin de garantir des services inclusifs pour tous les résidents de Schaerbeek.

Nous étudions également comment rendre les services au guichet plus efficaces. Par exemple en automatisant les procédures administratives numériques. Cela permettra à notre personnel d'économiser du temps et d'investir ce temps gagné dans les contacts plus personnels avec le citoyen.

b. Digitalisation des services externes

La digitalisation de nos services aux citoyens et aux entreprises est une nécessité pour améliorer non seulement l'accessibilité aux informations essentielles, mais rationaliser également les canaux de communication entre les autorités publiques et le public.

Au cours de l'année 2023, nous notons principalement les réalisations suivantes :

- La plateforme « tickets1030 » sera ouverte à de plus en plus de partenaires pour des événements spécifiques. On note spécifiquement les bibliothèques néerlandophones et les garderies centrales de l'enseignement francophone.
- Des services additionnelles ont été développées sur l'espace personnelle, telle que 'la prime d'hébergement pour les réfugiés ukrainiens, la commande des stickers pour les conteneurs commerciaux.
- Au niveau des guichets de l'hôtel de ville, l'introduction des bornes Q-Matic est une réalisation importante en termes de rationalisation du service à nos clients.
- Fin 2023 on a travaillé sur l'analyse des processus pour SLSE.

c. Automatisation des processus internes

Sur la base de l'optimisation interne et de l'automatisation des processus internes, diverses initiatives ont été menées.

- La mise à disposition de tablettes et d'applications mobiles pour certains services (SPEV et gardiens de la paix) facilite le transfert d'informations avec des services régionaux (par exemple fix my street) ainsi que la coordination de leurs activités spécifiques.
- Le lancement de la plateforme RH-recrutement et RH-évaluations (début 2024) est une étape importante dans l'automatisation des processus soft-RH au sein de l'administration.

- Le développement de la procédure de commande au sein d'ATAL ainsi que la poursuite de l'intégration avec la comptabilité constituent une réalisation importante en termes de contrôle interne des flux financiers au sein de l'administration.
- La poursuite du développement de notre communication digitale interne, en plus de l'Intranet, avec le lancement d'une plateforme ZEBRIX pour atteindre les employés non informatisés.
- La commune de Schaerbeek a toujours été très active dans l'initiative Wepulse du gouvernement régional. À la fin de l'année 2023, il a été décidé de poursuivre avec les modules RH et FIN. Il s'agira d'un défi important dans les années à venir pour intégrer ces modules de manière appropriée au sein de l'administration, mais cela conduira à un traitement encore plus automatisé des processus et à un traitement intégré de l'information.

d. Rationalisation de l'infrastructure informatique

Afin de promouvoir l'architecture de sécurité de la municipalité, il a été décidé en 2023 de migrer plusieurs applications internes vers des centres de données hébergés au sein de Paradigm, ce qui assure de meilleurs mécanismes de surveillance (détection) et de prévention. Le centre de données interne de la municipalité sera progressivement supprimé. Ce processus devrait être terminé pour toutes les demandes d'ici la fin de 2024.

La poursuite du déploiement d'une infrastructure standardisée et connectée dans les écoles francophones reste également une activité importante du département des infrastructures.

e. Gouvernance et organisation de la directions systèmes d'information (DSI)

Jusqu'au début de l'année 2023, le poste de directeur DSI était occupé par le secrétaire municipal adjoint et le conseiller externe, dans l'attente du recrutement d'un directeur permanent. En mars 2023, un nouvel directeur a été nommé à titre permanent.

Au cours de l'année 2023, des travaux ont été menés sur le développement d'un « modèle opérationnel » qui devrait permettre d'une part une intégration et une centralisation plus poussées de l'architecture informatique et des ressources informatiques, et d'autre part une meilleure relation et alignement avec les autres directions.

Le prochain défi (pour 2024) est l'élaboration d'une architecture IT documentée et supportée, sur laquelle les applications futures doivent se greffer.

3.2. Développer l'image de marque de Schaerbeek via la valorisation de l'action communale

Le Département Communication entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de valorisation des services, des actions et de l'image globale de la commune. Il renforcera son approche 360° de la diffusion des informations communales en augmentant encore les liens entre les communications diffusées via les différents canaux de communication communaux. Les efforts en matière de création de contenus toujours plus faciles à lire et à comprendre, présentés de manière claire et structurée, permettront d'assurer un accès toujours plus démocratique aux informations communales.

Le Schaerbeek Info, journal historique de la Commune, s'intégrera encore plus avec les autres médias communaux via des liens, des QR codes et des références nombreuses aux campagnes menées sur les autres médias communaux. Afin de le faire évoluer avec son temps, le Département a imaginé une nouvelle version du journal, plus moderne et aboutie.

Les newsletters externes (générale "The Place To Be", emploi, culture, vie de famille, Maison des Femmes, patrimoine, Bib Sophia) et internes (projets EU, PPU, emploi, intranet) permettent de communiquer sur des sujets spécifiques et remportent un succès important. Le Département renforcera l'accompagnement des services concernés en développant un réseau interne de SPOC « newsletters et réseaux sociaux » dans l'objectif d'améliorer continuellement la qualité des contenus.

L'image employeur (employer branding) est également au centre de la stratégie de communication. Valoriser les métiers de l'Administration et les compétences du personnel sur l'intranet, mais aussi sur le réseau social LinkedIn, le site Web et le Schaerbeek Info passe par des interviews et des vidéos positives sur le travail et le niveau de professionnalisme des équipes (1030@work). L'objectif est également d'attirer et fidéliser les talents pour renforcer les équipes administratives.

Le site web communal est une véritable mine d'informations avec ses plus de 40.000 pages bilingues. Propulsé par la dernière version de Drupal, il permet d'intégrer les dernières normes et bonnes pratiques en matière de développement web. Afin d'augmenter son degré d'accessibilité et l'expérience utilisateur plus générale, un lifting du design est à l'agenda. Véritable portail centralisateur d'informations, il s'inscrit pleinement dans le maillage de communication à 360° et entre en dialogue avec d'autres médias comme le Schaerbeek Info, le site tickets.1030, le portail Allyn, l'intranet, les réseaux sociaux, etc. L'objectif est de poursuivre et de renforcer cette intégration.

Les réseaux sociaux (Facebook, X, Instagram, YouTube et LinkedIn) constituent une porte d'entrée de choix pour les citoyens dans leur prise de contact avec l'Administration. Véritables vitrines pour les services et les projets communaux mais aussi pour certains acteurs de la vie locale (lieux culturels, associations, etc.), ils offrent une fenêtre de visibilité importante à l'action communale. Une modération réactive via la plateforme de gestion Agorapulse et des publications créatives en font des canaux d'information et de renseignements puissants, inscrits dans l'actualité la plus proche. En outre, en répondant aux questions directement ou en redirigeant les citoyens vers le(s) service(s) compétent(s), la gestion des réseaux sociaux nécessite une consultation et une collaboration permanentes en interne. Dans l'optique d'une amélioration continue de ces services, le Département Communication compte : renforcer son accompagnement des services dans la production de contenus, développer un réseau WhatsApp pour produire des communications « push », proposer plus de communications au format vidéo, soutenir l'employer branding par la mise en œuvre d'une stratégie de communication sur LinkedIn et consolider sa stratégie de veille médiatique sur les réseaux sociaux pour alimenter sa capacité d'anticipation (réactions, sujets, etc.). Enfin, notons que la retransmission en direct et la mise à disposition en différé de tous les conseils communaux chapitrés sur YouTube confortent la transparence démocratique de notre institution.

L'identité graphique de la commune fait l'objet de recherches et d'un suivi évolutif permanents. Toutes les références graphiques sont à présent disponibles sur le site web et l'intranet. Une mise à jour importante des modèles de documents Word/PowerPoint et de signatures mail a été effectuée à la suite du changement de numéro de l'Hôtel communal et de nouveaux tutoriels ont été conçus pour faciliter leur installation par le personnel. Une veille et un service d'aide à la bonne application des modèles seront assurés au quotidien. En ce qui concerne la signalétique des bâtiments communaux, le service Imprimerie poursuivra le travail d'harmonisation en participant activement au groupe de travail dédié à la thématique. Enfin, le développement du branding des véhicules communaux sera également au menu des travaux pour l'année à venir.

Afin de renforcer l'impact des campagnes de communication cross-media, le service Imprimerie continuera à créer des visuels impactant pour tous types de supports (papier ou digital). Les affiches développées par le service Imprimerie, déjà déclinées actuellement pour les écrans de la salle des guichets, le seront de plus en plus, notamment pour les réseaux sociaux, le site web ou encore la plateforme tickets.1030, dont la gestion des cover en page d'accueil sera reprise par l'Imprimerie en cours d'année. Parallèlement, le service travaille à la réalisation de modèles et canevas permettant à des externes de véhiculer correctement l'image de la commune.

En outre, la procédure interne de demandes de communication et de réalisation graphique, allant de la création à la production de divers supports, sera améliorée et systématisée via la création d'un formulaire sur l'intranet.

En matière de communication interne, l'intranet continuera à se positionner comme l'outil incontournable d'accès aux informations internes. De nouveaux contenus viendront compléter les informations disponibles dans diverses rubriques et, plus particulièrement, dans l'Espace RH. Un large éventail d'actualités composées d'interviews, de

vidéos, d'infographies, etc. mettront en avant des sujets et thématiques importantes et d'intérêt général pour tout le personnel. En matière d'accessibilité, une version applicative pour smartphone sera déployée, permettant notamment d'effectuer des communications « push ». De nombreuses améliorations du design sont aussi à l'ordre du jour afin d'optimiser la présentation des informations.

La stabilisation de l'intranet et de ses contenus permettra de se consacrer à la conception de campagnes de communication interne thématiques qui seront pensées en étroite collaboration avec le pouvoir organisateur afin de servir et renforcer sa gestion et sa vision stratégiques. D'un point de vue événementiel, un plan d'actions sur les court, moyen et long terme sera proposé avec pour objectif d'améliorer l'expérience employé et renforcer la reliance sociale au sein du personnel. Enfin, en matière d'affichage interne, le groupe de travail affichage sera force de proposition concernant une série d'aménagements et de bonnes pratiques, et une analyse du projet-pilote d'écrans de communication interne au SPEV sera réalisée.

Le Département Communication accentuera encore son travail transversal de coordination et continuera d'accompagner et de conseiller les différents services communaux dans la communication de leurs projets, de la conférence ponctuelle à la campagne de communication.

4. PRÉVENTION : GARANTIR L'USAGE RESPECTUEUX DES ESPACES PUBLICS

Afin d'œuvrer au mieux-vivre ensemble en sécurité à Schaerbeek, le Programme de prévention urbaine développe de nombreux projets en partenariat avec les acteurs de la prévention et de la sécurité comme le CPAS, les écoles, les centres sportifs, le secteur associatif ou encore la police. La polarisation, le harcèlement de rue, la mixité des espaces publics, la prévention des assuétudes ou encore la gestion de la santé mentale sont des exemples de thématiques de travail qui permettent de réfléchir à l'amélioration du sentiment de sécurité et du mieux vivre ensemble.

Dans ce sens, le Programme de Prévention Urbaine maintiendra, en 2023, son engagement dans le Plan Globale de Sécurité et de Prévention 2021-2024, ainsi que dans la Note-Cadre de Sécurité Intégrale 2022-2024, régissant respectivement la politique de prévention régionale et fédérale.

4.1. Assurer une présence visible et sécurisante des Gardiens de la Paix sur tout le territoire

- Maintenir et développer la présence des Gardiens de la Paix sur l'ensemble du territoire schaarbeekois ;
- Sensibiliser et informer les citoyens sur les règlements en vigueur et les bons gestes à appliquer dans l'espace public ;
- Signaler aux services compétents les problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie (FixMyStreet) ;
- Sécuriser les abords des écoles lors des entrées et sorties des élèves ;
- Compléter le travail de sensibilisation et de prévention par des actions de constatation (sanctions administratives communales) ;
- Exercer la surveillance des personnes en vue d'assurer la sécurité lors d'évènements organisés par une autorité.

4.2. Étendre le champ d'action des Travailleurs Sociaux de Rue

- Accentuer les contacts quartiers afin de créer du lien avec les habitants du quartier et rendre compte des problèmes qu'ils rencontrent ;
- Maintenir l'offre de suivis individuels avec les habitants qui en formulent la demande ;
- Continuer à proposer des activités sur l'espace public ou dans d'autres lieux tels que maisons de quartier, équipements sportifs ;
- Intervenir préventivement ou lors de situations de tension dans les quartiers ;

- Proposer de nouveaux projets, développer de nouvelles actions dans le Quartier Nord via la nouvelle équipe installée à l'espace 58 ;
- Mettre en place des projets dans le quartier Dailly/Scutenaire via l'équipe mobile créée depuis septembre 2023.

4.3. Maintenir l'accompagnement social des schaarbeekoïses

- Offrir un accompagnement social et juridique, à la Maison des Citoyens, à tous les schaarbeekoïses qui en formulent la demande ;
- Soutenir les élèves, les familles ainsi que les équipes éducatives au sein des écoles afin de prévenir le décrochage scolaire ;
- Accompagner les personnes en conflit à la résolution à l'amiable de leurs différends au travers de la médiation de proximité ;
- Assurer un accueil bas seuil, accompagner et orienter les personnes en grande précarité ;
- Assurer l'échange de seringues via un comptoir d'échange ;
- Accompagner les (ex-)détenus et leur famille dans leurs parcours de réinsertion sociale via l'aide notamment à la recherche d'emploi et de logement et à la médiation de dette ;
- Assurer l'exécution des peines de travail autonomie et travaux d'intérêt généraux à la demande du pouvoir judiciaire fédéral.

4.4. Développer des projets thématiques et territoriaux spécifiques aux enjeux locaux

- Poursuivre les missions de la cellule de prévention de l'Extrémisme violent et renforcer le travail de lutte contre la polarisation sous toutes ses formes ;
- Mettre en place des actions concertées sur des problématiques ciblées à l'échelle des quartiers ;
- Mettre en place une dynamique participative autour des espaces publics dans les quartiers prioritaires. Pour 2024, ces espaces sont: Rasquinet ; Apollo ; Reine ; Gaucheret ; Quartier Nord via la mise en place de la Concertation Quartier Nord et l'installation d'une LISA (Local Integrated Security Antenna) ;
- Continuer le conseil à la population en matière de sécurisation des habitations et prévention des vols et conseiller en matière de prévention incendie via l'installation de portes de sécurité adaptées ;
- Participer au plan de gestion de la prostitution dans le Quartier Rouge, notamment en subventionnant les ASBL Utsopi et Espace-P assurant une sensibilisation et un accompagnement des travailleuses du sexe.

4.5. Appuyer la coordination des services

- Offrir des activités au plus près des besoins des quartiers au sein des 10 espaces de proximité avec une attention particulière, en 2024, pour les besoins sur Apollo et Gaucheret ;
- Développer une action spécifique dans le quartier Nord via la mise en place d'une Antenne intégrée Prévention/Police (LISA).

5. CPAS

L'année 2023 a mis en lumière des manques à gagner financiers importants qui ont touché le CPAS de Schaerbeek et ont impacté la clôture du compte 2022.

Malgré ces difficultés, l'année 2023 a également été le témoin de projets inspirants destinés à une série de publics différents, de projets de modernisation du Centre (à l'image du nouveau site web du CPAS et du développement d'un nouvel intranet), de nouveaux projets RH, et de l'aboutissement de chantiers importants, tels que l'ouverture de la crèche "Courte Echelle" ou la touche finale apportée à la réorganisation du Département de l'Emancipation Sociale, en charge de l'octroi des aides sociales.

En 2024, le CPAS de Schaerbeek a choisi d'orienter ses projets autour de **trois axes** :

1. Les projets stratégiques transversaux

- **Audit externe** destiné à faire la transparence sur les erreurs d'écriture comptable et garantir *in fine* le fonctionnement optimal du département financier ;
- **Projet général de conservation des archives** qui s'étendra sur plusieurs années et qui est destinée à améliorer la traçabilité des documents et réduire l'espace de stockage lié aux archives ;
- **Adoption d'une politique de sécurité de l'information** visant à garantir le respect du cadre normatif lié à l'utilisation de données informatiques ;
- **Création d'un logiciel spécifique** destiné à optimiser la gestion du suivi des prestations journalières des travailleurs en insertion.

2. Les projets inspirants suivants

- **Projet de remise à l'emploi** à destination des citoyens bénéficiaires
- **L'organisation d'un « Welcome Day »** afin d'améliorer l'accueil des nouveaux collaborateurs du Centre ;
- **Le perfectionnement dans la méthode de gestion de projet** pour gagner en efficacité ;
- **Un plan de développement des compétences** destiné à renforcer le bien-être et l'épanouissement professionnel des travailleurs du Centre ;
- **La labellisation « Entreprise Eco Dynamique »** afin de montrer l'engagement du CPAS de Schaerbeek pour l'environnement ;
- **La lutte contre la précarité menstruelle** par le biais de la distribution de protections hygiéniques jetables et gratuites aux citoyennes bénéficiaires.

3. Les projets « phares » qui sont les projets au long court du Centre :

- **Rénovation de la maison de repos Albert De Latour**
- **Système de contrôle interne** ainsi que le suivi d'un plan d'actions
- **Le projet « Good organisation »** du département de l'émancipation sociale

En 2024, le CPAS de Schaerbeek est déterminé à assurer ses missions légales, par le biais d'actions sociales résolument engagées vers l'**autonomisation** ainsi que l'**émancipation** des citoyens bénéficiaires.

6. POLICE

La zone de police poursuit la mise en œuvre de son plan zonal de sécurité 2020 – 2025. C'est un plan stratégique, c'est-à-dire qu'il met en évidence les priorités que la zone de police se fixe durant plusieurs années. Ces priorités ont été choisies sur base d'une analyse de l'environnement mais aussi en tenant compte des attentes des citoyens, des autorités administratives et judiciaires, des plans de sécurité régionaux et fédéraux. La zone de police s'est ainsi orientée vers le développement d'approches multidisciplinaires par quartier et groupes d'auteurs et la sécurité routière.

Le plan zonal de sécurité de notre zone de police poursuit son déploiement puisqu'il reprend les grandes priorités en matière de sécurité et de gouvernance pour une période de 6 ans. Il devrait se clôturer fin 2025 avec l'arrivée d'un nouveau plan de sécurité 2026 - 2030. Le choix de ces priorités s'est opéré sur base des attentes des citoyens identifiées via des enquêtes de sécurité et sur base des autorités administratives de la zone, à savoir les bourgmestres de Schaerbeek, Saint-Josse-Ten-Noode et Evere. Elles s'inspirent également, dans un souci de cohérence, des plans de sécurité régionaux et fédéraux. La sécurité routière est donc toujours au centre des priorités pour cette année 2024 ainsi que l'approche multidisciplinaire par quartier et groupes d'auteurs

6.1. Renforcement des projets de police de proximité

Dans le cadre du Plan Global de Prévention et de Sécurité 2021-2024, le Gouvernement bruxellois souhaite soutenir l'implémentation d'antennes de sécurité intégrée au niveau local (Antenne LISA) afin d'offrir la possibilité aux acteurs locaux, dans le respect de leurs compétences respectives, de travailler côte à côte, et ainsi d'optimiser leur collaboration et les résultats sur le terrain. La commune de Schaerbeek, en collaboration avec la zone de police, a ainsi introduit un projet et obtenu un financement pour installer une Antenne Lisa dans les locaux occupés antérieurement par le Koban Brabant. Cette antenne LISA aura pour but d'apporter une réponse ciblée aux différentes problématiques spécifiques du quartier Nord mettant en présence de nombreux commerces, un grand nombre de lieux de prostitution, des chantiers impactants et des habitants en proie à de nombreuses incivilités et faits judiciaires. L'équipe pluridisciplinaire de cette antenne assurera une présence visible, régulière et pédestre dans le quartier, tissera des liens avec les associations en lien avec la prostitution et avec les travailleurs du sexe, mènera des actions contre les incivilités et sera le point de contact privilégié dans le quartier.

Les différents commissariats restent fixés sur les quartiers prioritaires qui présentent des problématiques spécifiques comme le trafic de stupéfiants, les incivilités de tous ordres, les cambriolages et la sécurité routière. Des opérations ciblées, coordonnées avec les différents partenaires tels que les services communaux de la propreté, de la prévention ou de la voirie, le service des douanes ou des lois sociales ou tout autres services permettant une approche pluridisciplinaire et transversale, sont planifiées régulièrement afin de maîtriser les phénomènes insécurisants pour les habitants de notre commune. Ces actions seront encore renforcées en fonction des constats de terrain afin d'être au plus près des besoins rencontrés.

Dans le quartier Nord qui suscite une inquiétude au niveau de la sécurité relayée dans les médias, 2024 verra l'ouverture de l'antenne de sécurité intégrée (LISA) sur la place Liedts. Cette antenne devrait permettre d'implanter plus concrètement en son sein des coordinations d'équipes et de services comme les gardiens de la paix, les services de la propreté et la police. L'engagement via la Région d'un Manager quartier Nord, devrait permettre également le renforcement de cette approche pluridisciplinaire et la multiplicité des projets de lutte contre l'insécurité et de promotion du mieux vivre ensemble.

Les projets phares de la zone s'axeront encore autour de l'amélioration de l'accueil du public et en particulier de l'accueil des victimes avec le déploiement d'un plan d'action visant à mieux accueillir les victimes de faits de mœurs, de violences intrafamiliales ou de violences en lien avec le genre ou l'orientation sexuelle. Ce plan s'incarne dans la mise en place d'un centre de prise en charge des violences sexuelles et d'une antenne EVA (Emergency Victim

Assistance) au sein de notre zone de police ainsi que par la dispense de formations à l'attention de nos policiers de 1ère ligne pour les sensibiliser et améliorer la qualité de l'accueil aux victimes. Les constats répétés d'augmentation des troubles en santé mentale pouvant entraîner des comportements difficilement maîtrisables chez des personnes présentes sur l'espace public, ont également mis en évidence la nécessité de développer un programme de formations à l'attention des policiers afin qu'ils puissent réagir adéquatement et ne pas mettre en danger la personne ou se mettre en danger eux-mêmes.

6.2. Agir sur la vitesse et diminuer l'insécurité routière

Notre zone de police poursuit les 2 objectifs prioritaires en matière de sécurité routière : réduire le nombre d'accidents avec lésions corporelles et réduire le sentiment d'insécurité en matière de circulation. Les actions policières portent et porteront encore sur la prévention et la répression des comportements en lien avec la distraction et la visibilité (gsm en roulant, non port de la ceinture, signalisation ignorée,...), la vitesse inadaptée et la conduite dangereuse, les contrôles alcool et drogues. Une attention continuera à être portée sur les usagers dits « faibles » mais aussi sur le respect du code de la route par les cyclistes et les usagers des trottinettes (en lien avec la nouvelle législation régionale). Un « trafic leader » a été mis en route fin 2023 afin de coordonner et orienter stratégiquement les différentes équipes de circulation sur le territoire de notre zone.

TRESOR TRANSVERSAL

1. TRANSITION ÉCOLOGIQUE : RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE, DE SES HABITANTS ET DE L'ADMINISTRATION

En mars 2021, le Collège des Bourgmestre et Échevins se fixait pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Commune de 40% en 2030 par rapport à 2005, tout en ayant l'ambition de tendre vers une diminution de 55% afin de s'aligner sur les nouveaux objectifs européens. Cet engagement s'accompagnait également d'un objectif d'adaptation visant à anticiper et à répondre aux effets des changements climatiques présents et à venir.

Principal outil de pilotage en la matière, le Plan Climat approuvé par le Conseil communal en juin 2022 dévoile la stratégie communale en matière de lutte contre le réchauffement climatique et ses effets, et ce conformément aux objectifs fixés par le Collège. Il fixe le cadre général de l'action, y compris pour les partenaires externes, et fait office de feuille de route, notamment pour l'administration communale.

La première phase de mise en œuvre de ce Plan Climat intégrant une vaste palette d'actions et de projets dans des domaines très variés a débuté en 2023. La plateforme informatique de gestion du Plan Climat Futureproofedcities est depuis alimentée au fur et à mesure, et elle deviendra à terme l'outil principal de suivi et de communication.

En 2022, l'obtention d'un subside de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projets « Action Climat » avait permis d'engager un ETP pour une durée de deux ans afin de travailler au développement de la mobilisation et de l'activation des acteurs du territoire dans le cadre du Plan Climat. Ce subside de 130.000€ a été reconduit pour une nouvelle période de 2 ans (01/01/24-31/12/25) ce qui permettra au service de continuer à assurer ses activités en la matière.

Un marché de services débuté en 2023 permettra d'accompagner l'administration dans la conception d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes du territoire schaarbeekois dans le cadre du Plan Climat. Toujours dans la perspective de mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire, des activités autour du Plan Climat seront organisées lors d'événements communaux tels que la Fête de la Cerise 2024.

1.1. Orienter les politiques publiques

Le parc Josaphat est déjà aujourd'hui une zone « zéro carbone » : ce principe sera étendu à tous les espaces verts.

Le projet « Invendus pas perdus » mis en œuvre par le service Eco-Conseil organise la récupération et la redistribution d'invendus alimentaires, et ce au profit d'une vingtaine d'associations venant en aide à plus de 2000 bénéficiaires finaux. Il sera poursuivi en 2024.

Le service Eco-Conseil continuera en 2024 son travail destiné à rendre les marchés publics plus durables comme ce fut déjà le cas pour le catering, les distributeurs de boissons froides, les produits d'entretien, l'évènementiel, etc.

Par ailleurs, la Commune avait en 2022 reçu une subvention de Bruxelles Environnement pour la création d'un Conseil Local de l'Alimentation Durable (CLAD) et l'élaboration d'une stratégie locale et plan d'action pour l'alimentation durable adapté aux besoins schaarbeekois. Ce projet est piloté par les services Eco-conseil et Plan Climat. De juin 2023 à février 2024, avec l'aide d'un bureau d'étude externe, la Commune a adapté la stratégie alimentaire régionale Good Food 2 à son territoire en concertation avec les acteurs schaarbeekois du CLAD. Jusqu'à fin 2024, la Commune en concertation avec le CLAD mettra en œuvre certains projets issus du plan d'action. Pour ce faire, un marché de faible montant (d'un maximum de 15.000€) sera lancé pour disposer d'un accompagnement d'un bureau d'étude externe afin de mettre en œuvre la deuxième phase du processus participatif du Conseil Consultatif de l'Alimentation Durable.

2. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE TOUTE FORME (ÂGE, SEXE, ORIENTATIONS SEXUELLES OU RELIGIEUSES, ORIGINE, HANDICAP, REVENUS)

En 2024, le service présentera son Plan Égalité des chances pour la commune de Schaerbeek et continuera le déploiement d'actions et de projets en faveur de la lutte contre les discriminations, notamment dans les domaines suivants :

Égalité des genres : contribution au Plan Diversité, gendermainstreaming, genderbudgeting, actions dans le cadre de journées spécifiques, participation et relance du GT Istanbul etc.

Diversité ethnoculturelle/Lutte contre le racisme : campagnes de sensibilisation spécifiques aux thématiques liées au racisme, etc, élaboration d'actions en des points ECCAR et la poursuite des travaux du GT Mémoires (GT Nols et GT décolonisation)

Handicap : contribution au Plan Diversité, handistreaming, handibudgeting, accompagnements et subsides vers les associations, Commission Consultative pour la Politique des Personnes Handicapées, etc. Un travail majeur est mené dans tous les maillons communaux pour assurer que chacun.e bénéficie d'une prise en charge qui réponde à ses besoins, en accord avec le Plan Handicap communal 2022-2023.

LGBTQI+ : campagne de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, amélioration de l'accueil des personnes LGBTQI+ en maintenant l'approche du projet « All Genders Welcome ».

En 2024, le SAME Festival poursuivra la mise en réflexion et la sensibilisation du grand public sur des questions de discriminations d'un point de vue intersectionnel, en donnant une priorité aux personnes concernées.

Dans la continuité des chantiers entamés au sujet du bien-être au travail et pour réaffirmer les valeurs de notre commune, une réflexion sera également lancée sur l'éradication du sexisme et du harcèlement moral et sexuel au sein de l'administration communale schaarbeekoise.

En 2024, la Commune poursuivra le travail entamé par le GT Nols (groupe de travail sur la présence à l'hôtel communal d'un buste de Roger Nols, ancien bourgmestre de Schaerbeek et personnalité controversée bien connue des citoyen.ne.s), en opérationnalisant les décisions prises (en décembre 2022 par le Conseil) et en poursuivant les efforts concernant les questions de mémoire dans le cadre d'autres groupes de travail.

En outre, pour garantir une approche cohérente et efficace dans la promotion de l'égalité des chances au sein de la commune de Schaerbeek, le Service égalité des chances renforcera son travail en transversalité avec les autres services et mettra à disposition son expertise pour une meilleure implémentation des politiques d'égalité des chances, notamment au travers du PA égalité des chances.

La Maison des Femmes poursuivra son engagement pour un empouvoirement des femmes aux niveaux individuels et collectifs. Pour cela, elle développera de multiples dynamiques qui s'adressent à la fois aux femmes pour les outiller directement, mais aussi au tout-public en général pour participer au renversement des mentalités discriminantes. Pour mener ces actions, elle adopte une lecture intersectionnelle permettant de décoder les rapports de domination qu'elle entend déconstruire petit à petit par la conscientisation continue.

- Continuation du projet "Elles peuvent le faire !" : participation des femmes dans la vie active, autonomisation et professionnalisation via les ateliers Bricoladies et les ateliers Place aux Cheffes ;
- Continuation des ateliers d'empowerment : renforcement de l'individu par le sport, l'art et ses expressions, la formation, l'information et les conseils, le développement personnel et le renforcement collectif par le lien social et la sororité ;

- Développement de nouveaux ateliers : théâtre et écriture, atelier d'écologie urbaine, collectif d'écrits, burn-out, coachings collectifs pour personnes racisées, bien-être et pleine conscience, dentelle, photos, sophrologie, yoga, les mamans numériques, queen show, ateliers autour de la colère, quilt, danse mexicaine, etc.
- Développement de la politique d'expositions : amateurs et professionnelles, ces expositions donnent lieu à de nombreux échanges avec les groupes alpha de la Commune ;
- Mise en œuvre des actions "Genre" dans le cadre du Contrat École 1 : développement d'ateliers sportifs pour les mamans, les enfants et les professeurs au sein de l'école, développement d'ateliers créatifs autour de la question de l'égalité entre filles et garçons en primaire et en maternelle débats sur l'égalité des chances et sur le harcèlement,
- Sensibilisation aux violences faites aux femmes à l'occasion du 25 novembre : concours d'artistes, exposition dans l'espace public, implication des publics précaires ;
- Organisation de la grande fête participative du 8 mars en partenariat avec le réseau de partenaires locaux ;
- Création d'une Concertation Locale EVRAS avec les expert.e.s de terrain et première journée « Je Tu Ici » avec les élèves de rhétos de Sainte-Marie La Sagesse
- Projection de films propices aux débats pour les adolescents (démocratie, égalité des chances, homophobie...)
- Participation à différentes plateformes : plateforme régionale d'égalité des chances, Coordination Sociale de Schaerbeek, FaireSamenEnsemble Rasquinet, Conseil régional de l'Égalité Hommes/Femmes, Contrat de Quartier Durable Citoyen, Coordination Contrat Ecole1, CLSS, etc.
- Obtention du label « Kids Friendly » pour assurer un accueil de qualité aux mamans solo – le label sera délivré officiellement en février 2024,

En outre, la Maison des Femmes continuera d'accueillir de très nombreuses femmes victimes de violences conjugales, en situation d'urgence ou non. Elle écoute les victimes, les oriente, les aide à trouver soutien et conseil, les accompagne auprès de psychologues, d'assistantes sociales, de maisons médicales et de la police. Elle trouve des solutions d'hébergement le cas échéant, ou permet de resocialiser les femmes les plus isolées.

Pour que cela soit possible, elle développe et entretient un réseau de partenaires, des axes d'actions et de travail au plus près des besoins du public, et est souvent consultée pour son expertise. Elle est dans le projet pilote de la nouvelle plateforme VIF régionale qu'il s'agira de mettre en place en 2024.

Ces expériences de terrain, avec les victimes et les acteurs sociaux, ainsi que les institutions publiques, lui permettent de relayer auprès du Collège au jour le jour les constats autour de la violence envers les femmes, et de proposer, à son niveau et au niveau communal a fortiori, des réponses concrètes à cette problématique.

3. PARTICIPATION CITOYENNE : IMPLIQUER LES CITOYENS DANS L'ACTION PUBLIQUE

Dès le début de la mandature, la commune a développé et multiplié les opérations de participations citoyennes. Cela va de l'information à la co-construction. Elle continuera ce travail en 2024, notamment grâce à l'embauche d'une ETP dédié à la création d'un service de participation citoyenne qui s'appuiera sur les enseignements de l'ensemble des expériences de participation citoyenne effectuées par la Commune.

La participation s'organise également par le biais des différents Conseils consultatifs ou groupes de travail dont il a été fait mention tout au long de cette note : Femmes, Seniors, Jeunesse, Personne handicapée, Alimentation durable, GT Istanbul, GT Mémoires, Projet Square Maurane, etc.

TRESOR INTERNE : OPTIMALISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Les services de l'administration poursuivront en 2024 un chantier d'ampleur, le plan directeur RH, pour faire de la commune de Schaerbeek un employeur en phase avec les défis du 21ème siècle. Les projets présentés se veulent transversaux et montrent la grande complémentarité entre les différents services, mettant en avant le rôle de chacun pour faire de Schaerbeek une commune où il fait bon vivre, grandir ... et travailler !

Le Plan Directeur RH 2022-2025 devient le fil conducteur de la transformation continue et des réalisations du département RH. Un programme piloté avec des processus structurés afin de maximiser le succès de sa réalisation, donner de la visibilité, améliorer la communication et offrir des services RH de qualité. Il se décline sur 6 axes stratégiques. Un accompagnement en gouvernance et compétences managériales est nécessaire afin de faire de ce plan directeur le poste de pilotage de la direction RH pour les prochaines années.

- Transformation et optimisation digitale RH
- Optimisation des processus internes RH existants
- Mesurer pour mieux gérer & mieux communiquer
- Amélioration des compétences RH
- Développement de nouveaux services RH
- Développement de l'organisation et culture d'entreprise

D'autre part, l'audit ainsi que le travail réalisé en 2021 confirment la nécessité de mettre en place de nouveaux services RH au service des agents (gestion des talents, gestion des objectifs...), de déployer une culture d'entreprise concrète ainsi que de préparer la transformation digitale déjà démarrée et complétée par le projet régional d'informatisation des pouvoirs locaux (WEPULSE). Ce dernier sera pris en charge dans le budget DSI en termes de licences et matériels. Un budget pour l'accompagnement au changement de l'administration est maintenu. L'accompagnement au changement de la direction vie citoyenne a débuté en 2024.

La réorganisation du Service Propreté et Espaces verts a été finalisée en 2023. Elle sera consolidée en 2024, avec pour objectif de rendre un service public optimal tout en garantissant le bien-être au travail des agents qui le composent.

1. RENFORCER LA CULTURE DE TRAVAIL

Plusieurs projets tournant autour de la communication et des ressources humaines, initiés en 2023 seront poursuivis en 2024. Ils ont pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance des agents à la commune, de partager une culture de travail et d'entreprise, ce qui permet à chaque agent de trouver sa place dans son travail quotidien.

Le premier cycle de la procédure d'évaluation récemment mise en place s'achève. Visant à favoriser la culture du feed-back, grâce à un management par objectifs, ce processus d'évaluation sera lui-même évalué pour être encore plus efficient lors de la mise en œuvre de son deuxième cycle.

Des descriptions de fonction ont été établies pour l'ensemble des postes, afin d'offrir une base commune et objective à l'évaluation des agents, et de soutenir les directions dans l'élaboration des descriptions de fonction de leurs membres. Le service gestion des compétences continuera d'accompagner les différentes directions dans la mise en œuvre optimale de cet outil.

2. Améliorer les méthodes de travail

La commune poursuivra son engagement à développer une planification stratégique dans ses modes de travail, tant pour la gestion communale interne qu'externe, incluant désormais une accentuation sur la digitalisation des services

externes. Cette vision stratégique favorise une plus grande transversalité et collaboration entre services, une maîtrise accrue des délais et de l'impact budgétaire des projets. Le plan directeur de la direction Ressources humaines et celui de la DSI s'inscrivent pleinement dans cet objectif. Les outils de pilotage pour les secrétaires communaux seront enrichis, et la cellule d'appui des secrétaires communaux explorera d'autres opportunités pour diffuser ces outils de gestion. Un budget spécifique soutiendra l'accompagnement et la formation des équipes selon les besoins identifiés.

Au cours de l'année 2023, la digitalisation des services aux citoyens et aux entreprises a été renforcée :

- La plateforme « tickets1030 » s'est ouverte à de nouveaux partenaires, dont les bibliothèques néerlandophones et les garderies centrales de l'enseignement francophone.
- De nouveaux services ont été développés sur l'espace personnel des usagers, tels que la prime d'hébergement pour les réfugiés ukrainiens et la commande de stickers pour conteneurs commerciaux.
- L'introduction de bornes Q-Matic à l'hôtel de ville a rationalisé l'accueil et le service aux citoyens.
- Une analyse approfondie des processus pour la SLSE a été menée en fin d'année.

3. Offrir un cadre de travail épanouissant et moderne

La rénovation et le réaménagement des espaces de travail continueront, en valorisant le patrimoine culturel et historique, à travers le projet Tetris qui se développe autour de quatre pôles thématiques. Un nouveau chef de projet a piloté le déploiement de ces déménagements avec un budget spécifique pour l'accompagnement au changement.

La rationalisation de l'infrastructure informatique a été une priorité en 2023, avec la migration de plusieurs applications vers des centres de données externes, et le déploiement d'une infrastructure standardisée et connectée dans les écoles francophones. Ces actions contribuent à une meilleure sécurité et efficacité de nos services informatiques. La direction RH déménagera à l'hôtel communal en mai 2024.

4. Offrir des outils de travail – informatiques – performants

La transformation et l'optimisation digitale ont été au cœur de nos actions, avec la poursuite de l'ambitieuse transformation digitale de la DSI. Des avancées significatives ont été réalisées dans l'amélioration des compétences des agents, l'acquisition d'infrastructures de pointe, et la sécurisation de notre IT.

L'automatisation des processus internes a également connu des progrès notables :

- L'introduction de tablettes et applications mobiles pour certains services a amélioré l'efficacité et la coordination.
- Le lancement des plateformes RH-recrutement et RH-évaluations marque un tournant dans l'automatisation des processus RH.
- Le développement de procédures de commande internes et l'intégration avec la comptabilité renforcent le contrôle interne.
- L'initiative Wepulse a été fortement soutenue, avec un focus sur l'intégration des modules RH et FIN pour automatiser davantage les processus.

La gouvernance et l'organisation de la DSI ont été revues avec la nomination d'un nouveau directeur permanent en mars 2023. Les travaux sur un modèle opérationnel plus intégré et centralisé promettent une meilleure synergie entre l'architecture informatique et les besoins des autres directions, préparant ainsi le terrain pour de futures applications.

5. Assurer une gestion durable des ressources communales

En 2020, Schaerbeek s'est inscrit dans la poursuite de projets tournés vers une gestion responsable et durable des ressources communales. Parmi les objectifs poursuivis, Schaerbeek vise entre autres une réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux. La Commune poursuivra donc en 2024 la rénovation des chaufferies et l'isolation des bâtiments communaux.

Si la Commune n'a pas attendu la crise énergétique pour diminuer sa consommation énergétique, elle a, en 2022 dans le contexte de la crise et grâce à l'impulsion du Plan Climat, accéléré ce processus. Un « Plan Urgence Energie » a été mis sur pied. Il comprend aussi bien des investissements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, que des optimisations techniques (réglage plus adéquat des périodes de chauffe par exemple) ou des actions sur le comportement des utilisateurs (interdiction des chaufferettes électriques par exemple). Certaines structures grandes consommatrices, comme les bulles de tennis du Terdelt ou les serres communales, ont fait l'objet d'analyses approfondies et leur mode d'utilisation a été revu. L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'une évaluation et d'ajustements en 2024.

Dans le cadre du « Plan Urgence Energie 2023-2026 » de nouveaux investissements pour aller encore plus loin dans la réduction des consommations seront également réalisés. Par ailleurs, un renouvellement de l'éclairage de l'ensemble des sites sportifs, pour passer à du LED beaucoup moins énergivore, a débuté en 2022 et se prolongera en 2023. Enfin, la Commune poursuivra sa collaboration avec Bruxelles-Energie afin d'étudier les possibilités de création d'un futur réseau de chaleur urbain reliant l'incinérateur à certains bâtiments administratifs communaux.

L'hiver 2023-2024 a permis de continuer la politique d'économie d'énergie dans les bâtiments et un nombre d'actions et de création d'outils et de nouvelles procédures ont été validées. Toutes ces mesures seront également peaufinées pour continuer à se déployer pour l'hiver 2024-2025 :

- Retour de l'obligation de mettre en veille les chauffages au sein des écoles lors des congés ;
- Mise en place d'un outil de gestion informatique de l'occupation des écoles et salles en dehors des heures ;
- Rationalisation de l'occupation des installations communales par la mise en place d'un outil adéquat par la DSI, ce qui permettra également de facturer au juste prix l'occupation des salles ;
- Stricte interdiction de l'utilisation des chaufferettes électriques ;
- Réalisation d'un inventaire des travaux pour éviter les déperditions de chaleur.

Après l'adoption du Plan Climat en 2022, l'année 2023 a été consacrée au lancement de sa mise en œuvre. 2024 verra la poursuite de celle-ci et une première évaluation sera réalisée dans le courant du 1^{er} semestre. La mise à jour de l'inventaire des émissions de la commune (pour l'année 2022) sera également réalisée.

Afin de continuer à renforcer le pilotage de la stratégie climatique de la commune, un budget de +- 30.000€ est mis à la disposition du service Plan Climat. Ce budget permettra principalement de travailler au renforcement de la coordination du Plan Climat (méthodologie, outils, communication, etc.), de permettre au service de réaliser des études, des audits ou encore des diagnostics, ainsi que d'organiser d'éventuelles activités en lien avec le Plan Climat (ateliers citoyens par exemple). Dans le cadre de la concrétisation des actions Climat sur le territoire, les primes citoyennes pour les initiatives de développement durable ont été « revisitées » en 2022 afin de les orienter davantage vers les objectifs du Plan Climat. A cet effet, un budget conséquent a été alloué chaque année et 21 primes (de maximum 4500€ chacune) ont été attribuées depuis. Le budget de 45.000€ a été reconduit en 2024 afin de continuer à encourager la mise en place d'initiatives citoyennes visant à démarrer un projet en faveur du climat et/ou du développement durable par les parties prenantes du territoire schaarbeekois. Les projets visent à expérimenter et à mettre en œuvre des actions répondant aux enjeux du Plan Climat adopté par la Commune. Ils s'inscriront prioritairement dans une ou plusieurs des thématiques suivantes : l'énergie, les espaces publics et la nature en ville, se déplacer, limiter les déchets, l'alimentation durable, la transition économique durable et à la sensibilisation à

l'impact de nos modes de vie sur le climat. A noter qu'un budget de 6000€ sera consacré à la réalisation de vidéos en lien avec le Plan Climat afin de continuer à sensibiliser les agents communaux et les acteurs du territoire.

Enfin, par un renforcement de la politique de gestion environnementale dans l'ensemble des services de l'administration, les agents communaux seront également amenés à introduire un aspect durable dans leurs actions quotidiennes. Ainsi, le Plan d'action « ressources-zéro déchet » adopté en 2021 et qui vise à assurer une meilleure gestion des déchets au sein de l'administration et sur le territoire communal sera progressivement mis en œuvre. Une attention particulière sera notamment portée à la récupération / réutilisation du mobilier déclassé. Ainsi, l'année 2023 a vu la mise en place des îlots de tri au sein de l'administration. La phase-test a été un succès et l'adoption de ces îlots de tri par les agents s'est passée de manière positive. Ce dispositif continuera à se déployer en 2024 dans l'ensemble des bâtiments communaux. Enfin, des ateliers zéro-déchet seront organisés en faveur des citoyens au cours de l'année 2024.